Le seul journal français de la Saskatchewan.
Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest.
Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de [illegible] personnes.

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

ADMINISTRATION: [illegible], Prince-Albert, Sask. Téléphone [illegible]
REDACTION: [illegible]
ABONNEMENT: Un an, Canada [illegible]; Etats-Unis [illegible]; Europe [illegible]

J.-N. JUTRAS, Administrateur

19ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 27 mars 1929 — No 3

Les 300 Délégués de la Convention acclament leurs Chefs

Bons souhaits du Pape

OTTAWA, ONT., 25 mars 1929

Monseigneur Desmarais,
Vicaire-général, Prince-Albert, Sask.

Saint-Père remerciant Association Catholique Franco-Canadienne, Prince-Albert, Saskatchewan, hommages exprimés occasion leur assemblée Prince-Albert accorde bénédiction apostolique implorée.

A. CASSULO
Délégué Apostolique

Premier jour de la Convention

Le matin

Grand'messe à la cathédrale célébrée par Mgr Baudoux—Sermon par le R. P. Tavernier, O.M.I.—Inscription des délégués

L'ouverture de la Convention, comme tout événement important de la vie canadienne-française, a revêtu le caractère religieux. Les 300 congressistes, avant d'entamer leurs délibérations, sont allés s'agenouiller dans le temple du Seigneur pour implorer ses lumières [illegible]

[illegible] commissaire, une lumière sur jugement si sûr, un guide. En lui portant nos hommages et nos voeux d'entière guérison, messieurs les délégués de la capitale voudront bien lui dire notre admiration et notre attachement inviolable.

Toutefois, mes frères, l'Eglise n'abandonne jamais ses enfants. [illegible]

SERMON

[illegible]

ARGUMENT

La Sainte Eglise! Oh! combien, ces jours-ci, nous aurons besoin de ses lumières, de ses directives, de sa force divine! [illegible]

SALUTATIONS

[illegible]

La convention de Prince-Albert éclipse toutes les autres

M. Raymond Denis réélu président général

"La meilleure convention à tout point de vue!" Telle est le verdict unanime de ses trois cents délégués. C'est ordinairement ce qui se dit après chaque convention, mais de l'avis des vétérans le verdict n'est pas exagéré. [illegible] la Convention des 19, 20 et 21 mars 1929 a remporté la palme. [illegible]

Ils étaient de tous les coins de la province, ces trois cents délégués, curés en tête; [illegible]



MGR DESMARAIS, P.A.,
représentant S. G. Mgr Prud'homme



M. RAYMOND DENIS
réélu Président-général



M. CHS MAILLARD
Représentant S. G. Mgr Mathieu

[illegible]

PAUL CHENIER

[illegible]

(Suite à la page 2)

SOYEZ LES BIENVENUS!

Discours d'ouverture de Mgr Desmarais, V.G. représentant Sa Grandeur Mgr Prud'homme.

M. le Président,
Mes chers confrères,
Mesdames et Messieurs,

C'est la première fois que j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à une assemblée nombreuse et distinguée comme celle qui m'écoute en ce moment. [illegible]

[illegible] Soyez les bienvenus!

NOS CHEFS

Comité d'honneur

MGR MATHIEU, archevêque de Régina
MGR PRUD'HOMME, évêque de Prince-Albert
M. LE JUGE A. TURGEON, de la cour d'appel
M. LE JUGE A. GRAVEL, de la cour de district

Comité Exécutif de l'A.C.F.C.

PRESIDENT: M. Raymond Denis, Vonda
1er VICE-PRESIDENT: R. P. Guy, O.M.I., Gravelbourg
2ème VICE-PRESIDENT: M. E. Colinet, Willow-Bunch
SECRETAIRE-GENERAL: Dr L. Roy, Régina
TRESORIER-GENERAL: M. l'abbé Ch. Maillard, Gravelbourg
CHEF DE SECRETARIAT: M. A. de Margerie, Hoey

Font aussi partie du Comité exécutif de l'A.C.F.C. le président de l'Association des commissaires d'écoles, le rédacteur du "Patriote de l'Ouest", et les visiteurs d'écoles.

Comité Exécutif de l'A.C.E.F.C.

PRESIDENT: M. Raymond Denis, Vonda
1er VICE-PRESIDENT: M. Courignon, Ponteix
2ème VICE-PRESIDENT: J. A. Morin, Hoey
DIRECTEURS: M. l'abbé Lalal, MM. J. N. Gaugrain, L. Brassonière, L. P. Côté, P. Beaudry, A. Boucher.

Premier jour

(Suite de la page 1)

[illegible]

NOS DROITS DE CANADIENS CATHOLIQUES

[illegible]

L'EDUCATION DES QUESTIONS

[illegible]

(Suite à la page 3)

Première séance des commissaires

Souhaits de bienvenue de M. le maire Deanion—Réponse par le président—Discours de Mgr Desmarais—Rapport du R. P. O. Allard, O.M.I.—Discussion générale—

[illegible]

La première séance

(Suite de la page 2)

sous le bon combat. Il demande qu'on que nous délibérions avec calme et que nous évitions autant que possible les discussions et les salutaires inutiles et surtout les personnalités. Le départ de M. Bru[illegible] laisse un grand vide dans nos rangs et nécessite la nomination d'un remplaçant. Le Chef du Secrétariat devant être nommé plus tard, M. le Président demande à M. Eugène Gaboury, de Willow-Bunch, d'accepter la nomination de secrétaire pour le temps de la Convention. M. Jean David, de Reynaud, a l'obligeance de nous prêter sa collaboration.

[illegible] consulte le rapport du secrétaire général. Ce rapport sera publié in extenso dans le "Patriote".

Les commissaires sont priés de ne pas négliger de rapporter au comité central le [illegible] de secrétaire et de président de chaque commission. Il est vrai que ces noms pourraient être fournis par le Département d'Education, remarque le R. P. Allard, mais, ajoute M. Denis, il est préférable que chaque commission scolaire communique directement avec le chef du secrétariat pour toutes ces questions, afin de tenir les commissions scolaires et le bureau central en contact plus étroit. Le R. P. Allard demande que, lorsque les commissaires pourront prévoir un vide dans leurs écoles, ils se fassent un devoir d'en avertir immédiatement le bureau central, afin d'éviter l'ennui d'un refus ou d'une attente trop prolongée, dans le cas où le chef du secrétariat n'aurait pas eu le temps de prendre les mesures nécessaires pour faire face à la situation. On a demandé de mettre des livres français dans les bibliothèques des écoles qui doivent en avoir suivant sur leur liste départementale. [illegible] aura aussi devant le droit de se servir du $10.00 donné par le gouvernement, pour l'achat de livres français. M. [illegible], secondé par le R. P. Allard, propose qu'une liste de livres français, approuvés par le gouvernement, soit envoyée à tous les secrétaires d'école et aux secrétaires des cercles de l'A. C. F. C.

Comme amendement, MM. Boucher et Lepage demandent que cette liste soit d'abord approuvée par le Bureau central de l'A. C. F. C. qui fera venir une quantité de ces livres, qui seront vendus aux commissions scolaires.

On demande ensuite aux délégués du Sud, qui se proposaient de retourner chez eux jeudi après-midi, s'il ne leur serait pas possible de rester jusqu'à la fin des délibérations et d'assister au banquet jeudi soir. A peu près tous consentent.

Le R. P. Allard, visiteur des écoles du Nord, fait son rapport. On se propose de nommer un comité qui se chargera de tracer un programme de lectures et d'études françaises.

M. Fauteux dit que nous sommes visés par certains inspecteurs de langue anglaise pendant ces visites, à cause du temps donné aux examens passés en français. Peut-on signaler les districts où de telles difficultés existent? "Je ne crois pas, ajoute le P. Allard, n'avoir jamais été plus d'une heure par visite." M. Denis dit que pour le présent, l'instituteur devrait prévenir les visiteurs des écoles qu'il y a des difficultés de ce genre dans son district. M. Morin dit qu'à [illegible] on s'est plaint qu'un enfant de langue anglaise avait été prié de sortir pendant l'examen en français. Le R. P. Allard, appelé par Mlle [illegible], l'institutrice de cette école, affirme qu'aucun enfant n'est sorti pendant cet examen. Serait-il possible, demande M. [illegible], d'annoncer d'avance dans le "Patriote", la date des visites aux écoles? On lui a dit que les commissaires et les curés seront prévenus autant que possible.

On appelle ensuite le R. P. Boileau, et M. [illegible], visiteurs des écoles du Sud. Le visiteur dit que la situation des écoles dans le Sud est à peu près semblable à celle du Nord. Comme dans le Nord, ces visites aux écoles rendent de grands services, stimulent les instituteurs et institutrices, encouragent les enfants et leur font comprendre davantage l'importance attachée à l'étude du français et du catéchisme. Malgré les activités du Ku Klux Klan dans sa région, il signale des progrès marqués dans l'étude la langue française, et le français est parlé davantage pendant les récréations.

Les visiteurs d'école du Nord et du Sud rapportent que la plupart des écoles qui ont été visitées, furent à remercier bien cordialement MM. les curés de leur bienveillante hospitalité et les commissaires qui ont bien voulu les accompagner dans leurs visites ou les seconder de toute manière.

Le travail du R. P. Boileau, concernant la "Page en famille" du "Patriote", sera présenté dans une assemblée subséquente. Le R. P. Boileau rappelle que la convention du personnel enseignant du diocèse de Regina, tenue à Gravelbourg depuis deux ans, a toujours eu un vrai succès. Willow-Bunch et Ponteix se proposent d'organiser cet été de telles conventions dans leur district respectif. Après avoir remercié les deux visiteurs d'école, M. Denis fait remarquer que ces derniers ont la mission d'encourager les instituteurs et institutrices et les enfants. Il ajoute que le P. Boileau est parfois allé chercher la chorale, et qu'il compte de cela, il se propose de la chorale pour confesser aux prochaines Pâques.

M. Fauteux demande aux délégués du district de Moose Pond et au curé de Vonnoral de montrer sur l'estrade, et cite à l'ordre du jour "de la race" les petits défenseurs de nos causes nationales. M. le curé Saint-[illegible] remercie au nom de son district tous ceux qui leur aide de leurs deniers et de leur support moral dans les luttes de Moose Pond.

Vincent ensuite le rapport financier du secrétaire de l'A. C. F. C. et les discussions concernant ce rapport. Ce rapport au complet, ainsi bien que tous les autres rapports, seront publiés dans le "Patriote". Nous ne mentionnons ici que les dépenses et les remarques qui ont suivi ces rapports.

En 1928, la cotisation des commissions scolaires a été portée de $3.00 à $4.00. Plusieurs commissions scolaires ont contenu à n'envoyer que $2.00. La question se pose si ces commissions devraient payer les arrérages. La justice, répond M. Denis, elles le devraient. Si des erreurs ont été faites, M. le président demande qu'elles soient communiquées au chef du secrétariat et justice sera faite.

Il est proposé par M. le D. [illegible], secondé par D. Dupuis, que les rapports des écoles soient adoptés tels que lus.

M. Denis rappelle à l'assemblée que l'A. C. F. C. a reçu au fonds de l'A. C. F. C. $1,204 pour aider cette association à continuer son travail. Ce versement est justifié, lui semble-t-il, par le fait que l'A. C. F. C. prend sur elle de faire tous les déboursés exigés par le programme d'action de l'A. C. F. C. M. Lucien remarque que ce versement n'est peut-être pas légal, mais le président s'empresse de répondre que la contribution de chaque commission scolaire était versée à l'A. C. F. C. Cette dernière association peut disposer de ses fonds pour fins d'éducation, comme bon lui semble, et M. Lucien se déclare satisfait de la réponse de M. Denis.

Il est proposé par M. Dutremble, secondé par M. [illegible], que le rapport financier de l'A. C. F. C. soit adopté tel que lu.

On nomme ensuite le comité des résolutions. Les directeurs qui ont le droit de faire deux nominations désignent MM. P. Bonin et de Mon[illegible]. Les trois autres délégués nommés par la Convention sont MM. Cyr, Daniel Roy et M. Denis, [illegible]. Le comité de nominations se compose de MM. A. Boucher, Lapointe Dupré, nommés par les directeurs et de MM. Jean Dupuis, Raymond Gauthier et Louis Lepage, nommés par la Convention.

Résolutions des Commissaires d'Ecoles

Convention régionale—Demander le diplôme—Un service de renseignements—Ceux qui ne payent point de taxes—Système de pensions pour les instituteurs—La langue dans l'école.

ATTENDU que cette Convention est d'avis que des conventions régionales réunissant les commissaires d'écoles et le personnel enseignant feraient un bien considérable, elle demande à l'A. C. F. C. de tenir organiser une chaque année et dans chacune des régions de la province et de s'y faire représenter par un membre de l'exécutif. — ADOPTE.

RESOLU que des commissaires demandent aux instituteurs ayant [illegible] écoles dans la province depuis 1920 de produire leur diplôme de l'A. C. F. C. — ADOPTE.

ATTENDU que les commissions scolaires ont besoin d'être parfaitement renseignées sur les qualifications, le caractère, les moeurs des personnes qu'elles veulent à engager pour diriger leurs écoles, il est résolu qu'un service de renseignements soit établi au secrétariat général; 2o que chaque commission scolaire envoie au chef du secrétariat des renseignements précis sur chacune des personnes qui enseignent dans leurs écoles; 3o que les renseignements ainsi recueillis soient mis à la disposition des commissions scolaires qui en auraient besoin. — ADOPTE.

ATTENDU que dans bien des écoles et spécialement dans les écoles de villes et de villages, il y a des élèves dont les parents ne paient pas de taxes, ou très peu;

ATTENDU que la loi oblige ces enfants à la fréquentation scolaire et ne donnent point le pouvoir aux districts scolaires de les refuser;

ATTENDU que le district n'a aucun moyen de percevoir des parents qui sont trop pauvres et supporte ainsi de lourdes charges, cette Convention est d'avis que les familles de ces élèves devraient être classées comme "indigents pour fins scolaires", et les districts d'écoles indemnisés par le gouvernement ou par les villes, villages ou municipalités. — ADOPTE sur division.

ATTENDU que les parents sont les intéressés à la bonne conduite des écoles que n'importe qui autre, et considérant que des difficultés se rencontrent souvent provenant de familles sans enfants en âge d'aller à l'école, cette Convention demande au gouvernement d'instituer un vote plural pour les scolaires en faveur des pères et mères de familles.

RESOLU que cette Convention se prononce en faveur d'un système de pension pour le personnel enseignant. — Adopté à l'unanimité.

Cette Convention est d'avis que la langue anglaise, étant le medium ordinaire de communication dans la province, cette langue doit être la base de l'instruction scolaire, et elle désire qu'on autant que les Canadiens français sont concernés, cette langue anglaise est enseignée en portant surtout avec le but dans toutes leurs écoles. — ADOPTE à l'unanimité.

Mais cette même Convention est aussi d'avis que les commissaires d'une deuxième langue, dans un temps où les relations internationales sont si nombreuses, les parents qu'elle utile aux individus et au pays.

Cette Convention est d'avis que la langue française, qui fut parlée dans ce pays, bien avant toute autre langue civilisée, et qui est encore parlée par tous millions de citoyens canadiens, doit jouir d'une certaine considération de la part des gouvernements; en conséquence, elle exprime le voeu que l'enseignement du français soit encouragé dans cette province. — ADOPTE à l'unanimité.

Cette Convention est d'avis que notre système scolaire se compare favorablement avec celui de tous les pays. Elle estime que la surveillance directe exercée par les parents qui sont les plus intéressés dans l'école, produit en général de bons résultats; elle estime que le système actuel de placer l'école sous la dépendance des parents intéresse ceux-ci davantage à l'école, garantit et fait de l'école un centre social, et elle se déclare fortement

L'A. C. J. C.

Un beau geste de la jeunesse de Willow-Bunch

Personne n'ignore que l'honorable M. Vincent Grant de nous donner les timbres bilingues. C'est un bel acte d'enverges pour lequel nous lui devons nos félicitations et toute notre reconnaissance. On se rappelle aussi que l'honorable Jacques Bureau nous a donné, il y a quelques années, le timbre d'accise bilingue. Que nous devrons maintenant la monnaie bilingue? Pourquoi l'honorable M. Robb, ministre des finances, ne chercherait pas, cette occasion pour mettre à son crédit un acte de justice?

Puisque la constitution du Canada reconnaît le bilinguisme dans les services publics et administratifs, il n'est que juste de donner à notre langue la place qui lui est dévolue. Jusqu'ici, au nombre des services, nos gouvernements ont gaiement ignoré les droits du français. C'est se montrer injuste à l'égard d'une portion importante des habitants de ce pays.

Le mal, on le voit, a trop longtemps duré. Il est temps que nos députés canadiens-français, qui tiennent la majorité de la députation, fassent leur influence au service d'une cause qui est chère à tous les nôtres. Il faut qu'ils exigent de honneur partout où la constitution du pays lui permet d'apparaître. Il faut aussi que les Associations de toute sorte entrent en lice et réclament justice.

Déjà les Voyageurs de Commerce de la Province de Québec, plusieurs cercles de l'A. C. J. C. et d'autres associations encore ont donné le branle. Aussi les membres du cercle de l'A. C. J. C. de Willow-Bunch adressent la résolution suivante qui fut adressée à l'honorable M. Robb, ministre des finances:

Willow-Bunch, Sask., le 11 mars 1929

A l'honorable M. Robb,
Ministre des Finances,
Ottawa.

Honorable Monsieur,

Le Cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne de Willow-Bunch, Sask., me prie de vous transmettre la résolution suivante, qu'ils ont passée à leur dernière séance régulière, tenue à Willow-Bunch, le lundi 11 mars 1929:

"Attendu que la Constitution du Canada reconnaît le bilinguisme dans tous les services administratifs et publics,

"Attendu aussi que la reconnaissance officielle du bilinguisme favorise l'harmonie et la bonne entente entre les deux races,

"Attendu que sur la monnaie frappée et des billets émis par le Dominion, le français n'a pas la place à laquelle il a droit;

"Les membres du Cercle de l'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne de Willow-Bunch vous demandent instamment de publier de la prochaine émission pour la frappe de la monnaie bilingue et émettre des billets bilingues."

Le Cercle de l'Association La Jeunesse Canadienne de Willow-Bunch, Saskatchewan.

Par O. DUMAS, président.

Il ne saurait pas trop louer ce geste de nos jeunes et notre admiration. C'est un geste qui fait honneur au cercle de l'A. C. J. C. de Willow-Bunch et qui prouve hautement sa vitalité. Il convient donc de l'en féliciter.

Il serait à souhaiter qu'un tel exemple soit suivi de plusieurs, de nos associations locales. Pourquoi n'en ferait-elles pas autant? Plus les pétitions arriveront nombreuses à Ottawa, plus elles auront chance d'être prises en sérieuse considération. Si nous savons demander, nous obtiendrons ce que nous voulons. Nous voulons de la monnaie bilingue. Eh bien demandons-la.

UN ADMIRATEUR.

* * * * * * * *

LA SURVIVANCE

Grâce à l'obligeance de M. A. E. Brassard, du Carillon, National, les membres de la Convention auront reçu de l'exemplaire de son dernier ouvrage, l'Ecran le film des voyages de la Survivance de 1927 et de 1928. Plusieurs se souviennent des détails de la Survivance aux chutes Niagara, à Québec, à Sainte-Anne de Beaupré, etc.

Tous les délégués furent heureux de témoigner et d'apprécier quelques-unes de leurs bons amis et admirent M. Raymond Denis.

* * * * * * * *

Pour rire

A un examen du brevet élémentaire, le professeur demande:

Mademoiselle, quelles sont les plants qui nous viennent des déserts?

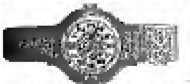
La candidate, sans sourciller:

Les larmes, bien.

et énergiquement opposée à tout système qui aurait pour résultat de bouleverser notre système d'écoles actuel, qui a fait ses preuves, et de soustraire l'école à l'autorité directe des parents qui leur confère le droit naturel. — ADOPTE à l'unanimité.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"





Séance du mardi soir

Travail magistral de M. l'abbé Dubois—M. Faucoup parle sur le recrutement du personnel enseignant—"Ne comptons pas sur nos chefs, mais que nos chefs comptent sur nous" dit le R. P. Langlois, O.M.I.

M. de Margerie, vice-président de l'A. C. E. F. C. préside.

Le travail magistral de M. le curé Dubois de Rosetown, empêché par la maladie d'assister à la Convention, est lu par M. le curé Maillard de Gravelbourg. Que personne ne manque de lire cette conférence qui paraîtra dans un des numéros du "Patriote."

M. de Margerie conseille aux commissaires de ne pas se borner à faire des suggestions et à passer des résolutions, mais à en venir aux réalités et aux faits.

Le rapport du secrétaire sur les concours scolaires sera publié par le "Patriote." M. Faucoup, [illegible] leur d'expérience et de talent, donne un travail substantiel sur le recrutement de notre personnel enseignant qui fut toujours un problème difficile à résoudre. Nous avons de tout temps appelé nos instituteurs et institutrices bilingues de l'Est et nous avons essayé d'en avoir de chez nous. Le recrutement dans Québec est rendu [illegible] par une différence de programme d'étude avec celui de la Saskatchewan. M. Faucoup est d'avis qu'un expert soit nommé pour examiner le programme du Bureau Central de Québec en face de celui de la Saskatchewan au point de vue des mathématiques et des sciences, afin de permettre aux instituteurs et institutrices venant de l'Est dans l'Ouest d'entrer plus facilement dans nos cadres. Quelques personnes, tous, ont le devoir de songer à faciliter le recrutement de notre corps enseignant dans toute la mesure de ses forces. La vieille province s'est toujours montrée assez généreuse pour nous laisser la conviction qu'elle ne fermera pas l'oreille à notre appel. Les délégués furent très heureux d'apprendre que le Surintendant de l'Instruction Publique de Québec, M. Delage, s'intéresse déjà très sérieusement à cette question. Tous les Canadiens-français de l'Ouest sont reconnaissants au Département d'Éducation de Québec, admirent et apprécient le rôle que M. Delage a joué et pourra encore jouer en [illegible].

L'autre source de recrutement, nos collèges de Gravelbourg, d'Edmonton, ainsi que nos couvents, n'ont peut-être pas à cause de certains obstacles insurmontables, toujours donné les résultats attendus. On apprend cependant avec plaisir que le programme du collège de Gravelbourg se rapproche sensiblement de celui de l'Université de Saskatoon, que nous pourrons [illegible] avant longtemps des jeunes [illegible] et [illegible] [illegible] sortant de cette institution, dans un avenir rapproché. [illegible] son programme d'étude, afin d'aider par là à résoudre le problème du recrutement.

M. Faucoup fait remarquer aussi la nécessité d'écoles pour garçons seulement, en vue de les préparer pour nos collèges classiques. Pourquoi nos communautés de frères enseignants de l'Est n'ont-ils pas répondu avant aujourd'hui à notre appel? Ne sentent-ils pas que nous avons besoin d'eux et qu'il vaudrait mieux peut-être éclaircir leurs rangs dans l'Est et venir prendre place à côté de ceux qui travaillent à la conservation de notre langue et de notre foi. Certes, nos religieuses jouent un rôle splendide, leur compétence n'est pas à discuter, mais il est reconnu que les garçons arrivés à un certain âge ont besoin de recevoir une direction d'homme.

Nos couvents nous ont fourni un nombre appréciable d'institutrices jusqu'à date, et nous remarquons avec plaisir que nos couvents français de l'Ouest comprennent l'importance d'une formation française pour nos Canadiennes-françaises. Cette source de recrutement est utile, mais comme nos jeunes filles semblent toujours trouver dans l'enseignement une porte ouverte au mariage, il faut pour cette raison que nous nous efforcions de préparer un plus grand nombre d'instituteurs laïcs qui, avec nos frères et nos religieux des collèges classiques, donneront une base solide et permanente de l'enseignement de nos paroisses dans l'Ouest. Cette inclination, naturelle et légitime, de nos institutrices d'abandonner de bonne heure l'enseignement pour le mariage, est un problème qui n'offre pas de solution, et on se demande "comment garder nos institutrices et nos instituteurs." M. Faucoup offre la solution suivante: Que l'A. C. E. F. C. établisse une échelle de salaires pour nos instituteurs et institutrices proportionnée non seulement à leur entraînement, mais aussi à leur expérience. Plusieurs. [illegible] cette idée. M. de Margerie ajoute que le salaire est important et que l'on devrait faire à l'instituteur bilingue destiné à fonder un foyer, une situation qui lui permettrait de rester dans l'enseignement, et suggère qu'on lui offre un logement convenable avec emplacement qui lui permettrait de faire un jardin et de garder quelques animaux. Un instituteur ainsi établi, ayant un chez-lui et ne serait pas forcé de changer de situation. Le président de l'Assemblée suggère aussi de demander au gouvernement une distribution différente de salaires aux commissions scolaires, par exemple, qu'un instituteur recevra la première année de brevet de $[illegible], la deuxième année, $[illegible], et ainsi de suite de sorte qu'il comprendrait qu'en changeant de classe, il y perdrait au lieu d'y gagner. Une telle solution nous aiderait à remédier au grand mal des changements trop fréquents d'instituteurs et d'institutrices. Le président termine par ces mots: "Payez bien vos instituteurs et institutrices bilingues, soignez-les bien. Leur tâche est double, puisqu'ils doivent donner satisfaction à l'inspecteur des écoles publiques et en même temps satisfaire le cri de la race. Sachons donc les payer en proportion."

L'item suivant est le rapport des concours de français. Il est proposé par M. Motut, secondé par M. Bouvier que ce rapport soit adopté tel que lu.

Le R. P. Langlois, O. M. I., ancien lutteur de notre province, nous donne un magnifique travail sur notre solidarité nationale. "Ne comptons pas sur nos chefs, dit-il, mais que nos chefs comptent sur nous." Que personne ne manque de lire cette belle conférence qui paraîtra aussi dans le "Patriote."

* * * * * * * *

TELEGRAMME DE L'A.C.J.C.

Montréal, Qué.

M. Raymond Denis, président de l'A.C.F.C., Prince-Albert.

L'Association Catholique de la Jeunesse Canadienne française prie les délégués de l'A.C.F.C. réunis en congrès d'agréer l'expression de son admiration pour l'œuvre catholique et nationale que vous édifiez dans la Saskatchewan et déclare être en parfaite communion d'idées avec vous. Elle forme le vœu que les jeunes Franco-Canadiens se groupent en cercles d'études pour se préparer à être demain les dignes successeurs des chefs d'aujourd'hui. Elle souhaite le plus complet succès à vos délibérations.

Lionel LEROUX,
Président général.

EVANGILE

LA PASSION DE N.-SEIGNEUR JESUS-CHRIST

C'était la veille du sabbat. Pour que les corps ne demeurassent pas en croix le lendemain, qui était le sabbat le plus solennel, les Juifs sollicitèrent Pilate d'ordonner qu'on rompît les jambes aux suppliciés et qu'on enlevât leurs corps.

Des soldats vinrent donc, et rompirent les jambes du premier larron et de l'autre qui avaient été crucifiés avec lui. Arrivés à Jésus, et constatant qu'il était mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes. Mais un coup de lance, l'un d'eux lui ouvrit le côté, et aussitôt, il en sortit du sang et de l'eau. (1)

Celui qui l'a vu en rend témoignage, et son témoignage est vrai, et il sait qu'il dit la vérité, afin que vous croyiez, vous aussi.

Tout se passa ainsi pour que fût réalisée cette parole de l'Écriture: "Vous ne briserez aucun de ses os"; et cette autre: "Celui qu'ils ont transpercé, ils le verront!"

(1) L'eau symbolisait le Baptême, et le sang l'Eucharistie. C'est pourquoi les saints Pères disent que la sainte Église est sortie du côté ouvert de Jésus-Christ, comme autrefois Eve était sortie du côté d'Adam. Les fidèles, en effet, naissent par le Baptême, se nourrissent par l'Eucharistie.

Deuxième jour

Historique de l'Association — Les refrains de chez-nous — "La vie de nos cercles" — Rapport sur la nécessité de l'organisation régionale—Mgr Desmarais et le "Patriote".

SEANCE DE L'A. C. F. C.

M. le président, R. Denis, fait l'historique de l'Association, rappelle les faits saillants et démontre la nécessité de la tenir bien vivante. Les rapports du trésorier et du chef du secrétariat sont remis à l'après-midi. Le R. P. P. Bailly, O. M. I., préfet des études du collège de Gravelbourg, présente un travail très profond, très bien pensé et très bien rendu sur l'éducation secondaire. Cette conférence sera aussi publiée dans le "Patriote."

Monseigneur Desmarais nous parle ensuite du voyage de la Survivance, des détails de ces voyages, le travail qu'ils exigent de la part des chefs, les résultats obtenus jusqu'à date, et ce que ces voyages promettent pour l'avenir. Cet entretien est aussi un de ceux qu'il faudra lire dans le "Patriote."

M. Raymond Denis demande à M. Eugène Cadieux, de Willow-Bunch, de dire quelques mots sur les refrains de chez nous.

M. Cadieux fait remarquer que nous négligeons trop ces vieux refrains. Il croit, comme bien d'autres que ces chansons qui sont après tout de l'histoire, sont des gardiennes protectrices de nos traditions. Il est déplorable que nous Canadiens français, qui aimons à chanter et qui chantons en toute occasion, commencions à délaisser les chants refrains du terroir pour le "jazz nègre". Il montre ensuite à l'auditoire des recueils contenant les meilleurs de ces refrains. "L'Action française" de Montréal vend ces petits chansonniers [illegible] l'exemplaire, quand ils sont achetés par quantités, de cent. M. Cadieux a apporté du cercle de Willow-Bunch une cinquantaine de ces chansonniers, qu'il vend 25 sous au profit du comité central. Il dit que les Franco-Américains, eux, ont aussi fait imprimer une série de 8 chansonniers contenant ces mêmes refrains, mais harmonisés en parties. Chaque cercle devrait se faire un devoir de faire venir une quantité de ces différents recueils et de les distribuer dans toutes les familles, afin qu'à l'avenir, dans nos veillées, nos parties de cartes, nous puissions tous chanter en français, plutôt qu'en nègre barbaresque. On pourra se procurer ces chants canadiens au no 1735, rue Saint-Denis, Montréal, et les chants populaires des Franco-Américains en s'adressant à l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, édifice Unity, Woonsocket, R. I. Ces derniers chants, comprennent 8 recueils et se vendent 25 sous l'exemplaire. Les autres comprennent deux séries.

M. L.-P. Côté, président du cercle de Montmartre, nous présente un des travaux les plus utiles de la Convention sur la "Vie de nos cercles." Cette causerie intéressante sera aussi publiée dans le "Patriote", et devrait être commentée dans tous les cercles de l'Association.

M. Laplante, délégué de l'Alberta, demande s'il est bien vrai que les contrats du cartel du blé, rédigés en français, sont en certaines en si petit nombre, dans la province. En Alberta, l'Association a demandé de ces contrats rédigés en français, et on a répondu qu'en Saskatchewan on n'était rendu à une telle requête et que 18 demandes seulement avaient été faites. Des délégués de tous les coins de la province se lèvent alors et donnent un démenti formel à ces Messieurs du cartel de l'Alberta. Les témoignages des délégués, démontrent que des centaines et des centaines de Canadiens français de la Saskatchewan se sont servis de ces contrats rédigés en français.

M. Cadieux, en marge de la lecture du travail de M. Côté fait remarquer que toutes les conférences données durant la Convention devraient être publiées dans le "Patriote." Chaque semaine notre journal pourrait nous apporter un de ces travaux et un délégué de la convention devrait se faire un devoir de lire à une séance de son cercle, une série de séances, ou de parties de cartes, où toutes ces conférences... cercle. De cette manière tous les Franco-Canadiens de la province seraient connaissance dans chaque la retraite nationale que les délégués ont suivie. Ce sera [illegible] celle de la Convention qui portera certainement des fruits. M. Leduc dit avoir employé les moyens conseillés par M. Côté et avoir réussi à fonder à Milly, où il ne demeure que depuis quelques mois, un cercle bien vivant. "Comment intéresser nos gens au cercle paroissial", demande le R. P. Guy. "Faites-le votre œuvre, lui répond-on, une famille qui se montrera toujours la protectrice de toutes nos œuvres locales, le bras droit de votre curé et de vos chefs, et vous en ferez des cercles pleins de vie." M. Bourdy, chef de la région de Gravelbourg, nous donne son rapport sur la nécessité de l'organisation régionale et démontre le rôle du chef de région. Notons en passant que si tous nos chefs de région montraient pour notre association autant d'intérêt que lui porte M. Bourdy, ce chef représenterait un groupe de réguliers bien dignes de lui. M. Bourdy a le mérite d'avoir donné le premier l'idée de nos voyages de la survivance.

M. Motut, chef de la région St-Louis-Hoey, fait à son tour rapport. Grâce au travail intelligent et ardu de cet autre champion de notre association, la région de St-Louis-Hoey, fut citée à l'ordre du jour. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette citation de M. Denis.

MERCREDI APRES-MIDI
SEANCE DE L'A. C. F. C.

Il est proposé par M. Bourdy, secondé par M. Bouvier, que la lecture du rapport du secrétaire général de l'A. C. F. C. soit remise au lendemain. Quoiqu'il arrive, ce rapport sera publié dans le "Patriote." Adopté.

Monseigneur Desmarais nous parle du "Patriote de l'Ouest." Sa grande âme de prêtre, son patriotisme éclairé et ardent, son amour profond pour toutes les causes qui nous tiennent au cœur se firent sentir dans tout son travail.

Depuis la Convention, M. J.-N. Jutras, administrateur du "Patriote de l'Ouest", et appelé à juste titre notre "Bakleriste" canadien français de la Saskatchewan, [illegible] disent [illegible] Charles Marchand. M. Jutras, [illegible] les délégués par ses chansons à répondre. Son enthousiasme irrésistible soulève et entraîne la foule, et ceux qui ne chantent pas d'ordinaire ne peuvent s'empêcher de se joindre au chœur. L'administrateur du "Patriote", après avoir envoyé un message de souvenir à ses frères du Manitoba qu'il vient de quitter et au milieu desquels son départ laisse un vide, nous démontre en quelques phrases bien senties l'importance d'aider notre journal de toute façon. Tous les délégués furent heureux d'apprendre que M. Jutras fera avec M. Charles Marchand, dans le cours de l'année, une tournée dans tous les centres de langue française de la province. Cette tournée sera pour le "Patriote" et la date en sera annoncée dans ce journal. Préparons-nous d'avance à une riche bonne soirée, comme M. Jutras et M. Marchand savent en organiser.

Le R. P. Bellon présente son travail: la "Page en famille" du "Patriote". Il désire ardemment que toutes nos érudits s'intéressent sérieusement à cette page qui est appelée à jouer un rôle important chez la gente écolière.

M. R. Denis donne la lecture de télégrammes envoyés à N. S. Père le Pape, à Nos Seigneurs Mathieu et Prud'homme, leur demandant une bénédiction spéciale pour notre Convention.

M. R. Gagné, B. A., professeur à l'École Normale de Moose Jaw, nous parle de l'éducation de nos recrues. Comme toujours il traite son sujet en maître.

Voici ensuite les nominations du comité de résolutions par la direction. M. l'abbé Kuzemer, curé de Willow-Bunch, le R. P. Tessier, O. M. I., rédacteur du "Patriote", et par l'assemblée, le R. P. Pilon, MM. Pelletier et Cadieux. Ce dernier, à cause du travail que lui donne sa fonction de secrétaire, demande à M. Mathieu d'avoir l'obligeance de le remplacer sur ce comité. Toujours sur la brèche M. Mathieu, qui personnifie le dévouement obscur, accepte la tâche.

Depuis quand on se sert de bouteilles de verre

Les Romains et avant eux les Phéniciens, les Égyptiens et les Grecs, se servaient de bouteilles de verre.

La première verrerie française fut établie en 1290 à Quinquengrogne, près La Capelle. Aussi, puis d'autres se fondèrent en Lorraine, en Bretagne et en Champagne.

—Si tu veux faire vite. Toute elle est toute couverte de [illegible].

—Pendant qu'elle que c'est que ça à côté du chapeau de papa qui est couvert d'hypothèques!

L'Epilepsie

"Notre petit garçon souffrait fréquemment de contractions musculaires spasmodiques", écrit Mme T. K. Archer, de Milwaukee, Wis. "Les docteurs, déclarèrent un cas d'épilepsie, mais ne purent lui procurer aucun soulagement. Je pris connaissance d'un article sur le Nervin du Dr Pierre et en commandai immédiatement. Un traitement prolongé de ce remède délivra mon enfant de cette terrible maladie." Cette préparation végétale inoffensive est un reconstituant qui agit sur les organes de digestion et d'élimination. Tout en accélérant la circulation du sang elle laisse le corps calme. Ce n'est pas un article de contrefaçon, car le Nervin est vendu par des agents locaux spécialement nommés par le Dr Peter Fahrney and Sons Co., Chicago, Ill.

Livre contenant [illegible] de chaque en [illegible].

Mercredi soir

Éloquent discours de l'hon. Uhrich, ministre de la Santé—Remerciements de M. Cailleux—M. Laplante parle du rôle de l'Association et du journal—M. Fournier apporte le salut du Manitoba.

M. de Margerie occupe la chaise de président. En termes choisis et dans un anglais parfait, il présente à l'auditoire l'orateur distingué que nous aimons tous entendre et qui s'est toujours montré le vaillant défenseur des minorités, l'honorable Dr Uhrich, ministre de la Santé dans le gouvernement provincial.

Inutile de dire que l'honorable Dr Uhrich sut captiver son auditoire par la puissance de sa parole ferme et convaincue, par sa grande connaissance de notre histoire et par sa légendaire franchise et son esprit de justice. Il exposa le rôle qu'a joué chaque groupe ethnique au Canada, depuis les jours de sa découverte et surtout depuis la Confédération jusqu'à nos jours. Il démontra la nécessité d'une union intelligente entre les deux grandes races du Canada. "L'exemple, dit-il, nous vient de haut. Sir John MacDonald, Sir Georges-Étienne Cartier et tous les pères de la Confédération surent travailler dans une entente parfaite à la rédaction du pacte qui mettait les deux races sur le même pied." Il termina en disant que la civilisation a le devoir de s'établir la champagne des minorités, en tout temps.

DISCOURS DE UHRICH

Il parla de l'harmonie, de la bonne entente, de la tolérance qui doivent animer l'esprit de tout bon citoyen vraiment canadien.

Il fit un bel éloge des vertus, des qualités, de la loyauté des Canadiens français. Il rappela la tâche ardue qu'ils ont accomplie les premiers au Canada. Il loua leur loyauté qu'il illustra par le trait historique de leur refus de s'unir aux Américains révoltés contre leur mère-patrie, l'Angleterre, lors de l'indépendance des États-Unis.

"Avec les qualités des immigrants, ils ont concouru par la grandeur de leur âme à former le peuple canadien qui n'est inférieur à aucun autre peuple.

"Si ce peuple a accompli des merveilles en si peu de temps sur cet immense territoire, c'est qu'il s'est inspiré de l'esprit des Pères de la Confédération, qui ont établi notre édifice national sur les bases solides de la tolérance, de la justice, de l'égalité et de la loyauté.

"Si nous voulons continuer le travail merveilleux des pionniers, nous devons marcher sur leurs traces. Ce n'est pas en soulevant race contre race, langue contre langue, religion contre religion, que nous édifierons une nation forte, mais en respectant les droits, la langue, la religion de chaque race. "Tous nous devons nous efforcer de travailler à la paix, à l'harmonie, à la justice entre les cœurs de ce jeune pays. Chaque race doit conserver son identité ethnique, tout en s'inspirant de l'esprit canadien: esprit de concorde, d'union, de respect mutuel.

"Alors et alors seulement, nous serons selon l'esprit des Pères de la Confédération. Ce n'est pas en attisant le fanatisme, qui est le plus vil agent de mésentente, que nous bâtirons un pays vigoureux, mais en développant la fierté nationale et en cultivant toujours la justice et l'amour réciproque.

M. Cailleux prend alors la parole en anglais, et au nom des 300 délégués, représentant les 50,000 Canadiens français de la province, s'adressa au ministre de la Santé, en ces termes: "Honorable Dr Uhrich, ami et défenseur du droit, nous tous, ce soir, assemblés en Convention, sommes heureux de vous dire toute notre admiration et notre reconnaissance pour l'attitude que vous avez prise dans les questions des minorités. Vous êtes un de ces hommes qui ont su placer bien au-dessus de ses intérêts personnels, le sens de la justice et du devoir. Votre intelligence, votre personnalité, vos connaissances profondes des choses politiques, vous auraient peut-être appelé aux plus hauts honneurs, n'eussiez-vous pas jugé plus noble de prendre l'attitude qui vous a toujours caractérisé." Le Dr Uhrich, ajoute M. Cailleux, puise sa force d'orateur et d'homme d'état dans sa connaissance approfondie de notre histoire du Canada, et nous donne à nous, Canadiens français, un exemple digne d'émulation. Connaissons, nous aussi notre histoire, sachons renseigner nos adversaires, au lieu de songer à leur en vouloir. Les faits de l'histoire sont indéniables; pesons-les quand l'occasion s'en présente et au lieu de nous mépriser, nos adversaires reconnaîtront que nous avons, comme eux, autant qu'eux, et peut-être plus qu'eux, le droit de vivre et de grandir au Canada. S'adressant de nouveau au Dr Uhrich, M. Cailleux, continue: "Vous comprenez que vous remplissez ce soir une double mission. Vous tenez personnellement à être présent à cette convention, mais aussi à représenter le gouvernement de notre province, et nous saluons en vous le premier ministre, l'honorable Gardiner, qui lui aussi, s'est montré le défenseur des minorités.

M. Laplante, délégué de l'Alberta, parle de l'A. C. F. C., du rôle important du journal, et de l'organisation nationale de l'Alberta. M. Laplante est un orateur distingué, un chrétien convaincu, et un travailleur infatigable. Il joue dans l'Alberta un rôle digne de nos louanges.

Vient ensuite M. C. Fournier, représentant de l'Association d'Éducation du Manitoba et de l'A. C. J. C. de Saint-Boniface. Étude, piété, action, noble devise de l'A. C. J. C., ont éloquemment formé ce noble jeune homme. A l'entendre nous dire son amour pour notre langue et notre foi, nous sentions qu'une piété sincère, une connaissance approfondie de nos gloires nationales l'ont armé pour le bon combat. M. Fournier salue au nom de l'A. C. J. C. de Saint-Boniface la fondation des cercles de Willow-Bunch et du collège de Gravelbourg. C'est la nouvelle de la fondation de ces cercles qui l'a décidé à venir comme délégué du Manitoba assister à cette Convention de l'A. C. F. C.

Honneur aux associations de l'Alberta et du Manitoba qui ont produit de si beaux sujets et félicitons ces deux provinces soeurs qui possèdent de tels chefs.

M. le Dr Desrosiers, membre du Conseil de l'Instruction publique, parle ensuite de nos chefs: "Suivons-les, dit-il, faisons leur sentir qu'ils ont tout notre appui." Il paie un tribut de reconnaissance au ministre Veniot pour l'émission de timbres bilingues, et en appelle aux larges vues de l'honorable M. Bolds pour qu'il veuille bien faire frapper de la monnaie bilingue.

Résolutions de l'A.C.F.C.

Vote de remerciements à M. le commandeur Morrier—Les taux de transport—Établissement des cercles de l'A.C.J.C.

Cette Convention émet le voeu qu'à nos futures conventions, les délégués reçoivent ensemble la Ste communion. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que tous les délégués émettent un vote de remerciements à M. le commandeur J.-E. Morrier, ancien président et secrétaire de l'A. C. F. C. pour les longs services qu'il a rendus à la cause française dans notre province. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que les membres de la Convention prient M. l'abbé Baillargeon d'agréer l'expression de leur gratitude pour la gracieuse hospitalité qu'il leur a donnée dans sa salle paroissiale. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que la Convention se déclare en faveur de l'égalisation des taux de transport comme cela se pratique à la School Trustees Association of Saskatchewan. — ADOPTÉ.

RÉSOLU qu'un vote de remerciements soit envoyé à M. Paul Suzor, consul de France à Vancouver et à M. Jean, agent consulaire à Régina, pour l'octroi de décorations du gouvernement français, l'aide au "Patriote" et au Collège Mathieu de Gravelbourg et les encouragements divers à nos institutions de langue française. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que les résolutions à soumettre à la Convention générale par les cercles locaux soient déposées dès le premier jour autant que possible. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que les comités de résolutions et de nominations soient nommés dès la première séance de la Convention. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que les cercles locaux organisent des séances où seront lus et discutés les travaux présentés à la Convention et publiés dans le "Patriote". — ADOPTÉ.

RÉSOLU que des cercles de l'A. C. J. C. soient établis dans les paroisses où la chose est possible. — ADOPTÉ.

RÉSOLU que le programme de la Convention soit moins chargé de discours pour laisser plus de temps à la discussion.

ATTENDU que l'immigration est une question nationale de première ordre, intéressant toutes les organisations, cette Convention, tout en approuvant les facilités accordées aux immigrants anglais, lorsque ceux-ci sont individuellement désirables, est d'avis que la justice et l'intérêt national demandent que les mêmes facilités soient accordées aux personnes désireuses d'émigrer de l'Est à l'Ouest du Canada et approuve le gouvernement de limiter l'immigration à la capacité d'absorption du pays. — ADOPTÉ.

ATTENDU qu'il est urgent de promouvoir le développement des centres franco-canadiens, cette Convention recommande l'établissement de compagnies de colonisation, soit paroissiales, soit régionales, et demande que l'Exécutif ou un comité étudie la question et fasse rapport aux cercles par la voie du journal. — Renvoyé à l'Exécutif.

REMERCIEMENTS

Vers la fin de la Convention, M. Raymond Denis remercia Mlle Legars et Mlle Courchesne, qui ont eu l'obligeance de vendre les insignes de l'A. C. F. C.; les billets du banquet ainsi que des bouchées et [illegible] au sujet du congrès.

Le comité des billets de remerciements de l'A. C. F. C. se compose de MM. Latrémouille et Mathieu, de Ponteix, et le comité des billets de remerciements de l'A. C. J. C. se compose de MM. Roy, Renaud Denis, Morin.

M. Cagnon, qui était en charge des billets de chemin de fer.

Les organisateurs et les instigateurs des nouveaux cercles de l'A. C. J. C. de Willow Bunch et de Gravelbourg, et furent des cours pour le succès d'un si beau mouvement.

Il propose un vote de remerciements pour les officiers sortant de charge et tout spécialement pour M. Morrier.

PONTEIX, Sask.

— Nos rues sont maintenant éclairées toute la nuit, depuis que le pouvoir électrique nous vient d'Assiniboia.

Collège

— Notre curé, M. l'abbé N. Duval, revenu de Montréal, où il s'est rendu pour faire bâtir les Frères des Écoles Chrétiennes qui ont promis de faire un collège à Ponteix. Ces bons frères seront ici en 1932 pour l'ouverture de leur collège commercial.

Rapport paroissial.

Nous extrayons quelques chiffres très intéressants du bilan de la fabrique soumis aux paroissiens.

Recettes	$89,679.56
Dépenses	18,785.52
Balance à notre crédit	$ 68,893.98
Actif	$124,383.66
Passif	76,347.84

Âmes 1900; baptêmes en 1928: 81; communions par année: 24,200; mariages: 15; décès en 1928: 18.

Déplacements.

— M. J.-C. Larouchière, avocat, est parti à Régina, Moose Jaw et Montmartre, en voyage d'affaires, accompagné de Mme Larouchière.

— MM. E. Forest et Adrien Lebrun se sont rendus en délégation à Admiral pour une assemblée spéciale de l'exécutif du parti libéral. M. Lebrun a été élu de nouveau président de l'Association libérale du comté. Nos félicitations.

La soirée de la Saint-Patrice, organisée par Mme J. Warren a remporté un beau succès. Assistance nombreuse et enthousiaste, beau programme musical sous la direction de M. Grimard et de Mlle Cadieux. Après le goûter, on distribua les prix des heureux gagnants de la partie de cartes.

Dames: 1er prix: Mme A. Latrémouille; 2ème, Mme C. Tessier; 3ème, Mme McNamara.

Messieurs: 1er prix: M. Thomas Prud'homme; 2ème, M. Jules Montagnon; 3ème, M. Joseph Vanville.

Nos félicitations à Mme Warren, organisatrice de cette soirée de famille.

Messes.

A partir du dimanche de Pâques, la grand'messe du dimanche est chantée à 9 heures 30. Catéchisme à 2 h. 30, prière et salut à 2 h. p.m.

Nouvelles.

M. E. Dupont, de Manitoba vient d'acheter la forge que M. H. Charbonneau a été contraint d'abandonner pour raison de santé. Nous souhaitons le plus cordial bienvenue à cette nouvelle famille.

Divers.

Plusieurs se sont rendus faire la partie de cartes chez M. H. Bessette, le 12 courant, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Tous ses parents et amis, avec leurs meilleurs souhaits, lui ont offert un cadeau souvenir.

M. Jos. Prud'homme est allé à Moose Jaw pour prendre un bon cheval.

La dernière partie de la série de cartes a été jouée le dimanche des Rameaux. Il y eut assistance très nombreuse.

M. W. J. Renaud est revenu enchanté de son voyage à Moose Jaw. Il est maintenant propriétaire d'une demi-section de terrain. Nos félicitations!

A l'occasion de la Saint-Patrice, une soirée de cartes fut donnée chez Mme J. Warren. Plusieurs y assistaient et de beaux prix furent donnés aux vainqueurs.

M. Eug. Lebrun est parti pour l'hôpital de Willow Bunch pour y subir un traitement.

M. J. W. Renaud est maintenant possesseur d'une demi-section de terrain à l'ouest du village. Bravo!

M. Albert Prud'homme est allé à Régina en voyage d'affaires.

M. Georges Prud'homme a représenté l'administration scolaire du village et le cercle paroissial de Laurier à la Convention de l'A. C. F. C. à Prince-Albert.

— M. Chs Aubin nous est revenu a dû subir une opération pour l'appendicite.

Mme Geo. Rondeau, mère de M. Césaria Rondeau est décédée à Willow-Bunch, la semaine dernière. Nos sympathies à la famille éprouvée.

— M. C. Tessier est revenu d'un voyage d'affaires à Assiniboia.

On est peut faire plus de questions en une heure qu'un homme d'esprit ne peut en résoudre en un an.—Proverbe anglais.

LIMERIX, Sask.

Conférence.

M. G. Duruis, agronome de la province, a donné une conférence des plus intéressantes à Limerix, vendredi dernier. Un auditoire distingué a manifesté un grand intérêt pour les conseils pratiques donnés aux fermiers par le conférencier.

Le même jour, M. Sackville, de Swift Current parlait à nos fermiers sur l'utilité et la possibilité d'avoir ici une ferme d'illustration. Il a été décidé que nous aurions une ferme de ce genre à proximité du village. Ce sera une bonne aubaine pour les fermiers progressifs qui veulent réellement faire un succès de la culture. Puissions-nous avoir des fermes modèles qui montreront leur sort et contribueront ainsi à la richesse du pays.

Voirie.

Dernier jour

Rapport du trésorier-général—Les élections.

Nous devons au zèle de M. Elzéar Larivière les minutes de la séance de jeudi matin. Cette séance est consacrée aux résolutions et discussions. M. Boutin, président du comité des résolutions, soumet les questions suivantes:

1. Il est résolu que la loi scolaire soit amendée de façon à donner aux pères de familles droit à un vote supplémentaire pour chaque enfant d'âge d'aller à l'école. Cette résolution proposée par M. Boucher et secondée par M. Motut est adoptée. Cette résolution ne détermine pas les moyens à prendre pour appliquer le vote proportionnel, mais elle en affirmera le principe.

JEUDI APRÈS-MIDI

SÉANCE DE L'A. C. F. C.

M. Denis nous annonce que le maréchal Foch est mort et demande au R. P. Dubois de dire une prière pour le repos de cette grande âme, et propose une minute de silence en signe de deuil.

M. Dumas, président du comité de nomination de l'A. C. F. C., présente à la Convention les noms suivants: Raymond Denis, élu par acclamation, vice-présidents: MM. Gagnon de Ponteix et J. A. Motut, de Bonn, aussi élus par acclamation.

Directeurs: les dix noms suivants sont mis en nomination: M. l'abbé Lebel, MM. J. S. Gagnon, L. Beauregard, Louis Cote, Paul Baudry, A. Baudet, H. Cousineau, Eug. Boiret, Jean Dupuis et Eldège Gauthier. Les six premiers sont élus.

M. Sido de sa riche voix de ténor nous chante "la Vendéenne", et son rappel, une pièce de Victor Hugo.

Le trésorier général de l'A. C. F. C., M. le curé Maillard, donne son rapport et remarque qu'il n'a été ni capitaliste, ni dépensier, mais seulement collecteur. Étant convaincu qu'il dépensait, il a voulu n'avoir qu'à faire face les déboursés de l'Association. Le chef du secrétariat avait cette charge, les copies de ce rapport sont distribuées à la Convention, et le chef du secrétariat en enverra à qui en demandera. L'assemblée passe un vote de remerciements à l'excellent collecteur que s'est montré M. le curé Maillard.

Proposé par M. Motut, secondé par M. Moulin, que le rapport financier soit adopté tel que lu.

Le R. P. Guy, O. M. I., du collège de Gravelbourg, expose ensuite la nécessité de l'éducation. "Tel sont l'élite d'un peuple, tel sont ce peuple", dit-il. "Préparons par une éducation solide nos chefs de demain qui feront l'honneur et la force de notre race." Le R. P. Guy est reconnu pour sa largeur de vue. Il voit les obstacles qu'ont à surmonter nos enfants. Il souhaite la fondation d'un collège dans le nord de la province, et promet son concours s'il peut rendre service à l'organisation et aux débuts d'un tel collège. Ces remarques sont reçues par une tempête d'applaudissements.

M. Denis déplore le petit nombre de Canadiens français qui font des études. "Payons plus d'attention à l'instruction de nos enfants, faisons notre devoir", ajoute-t-il. "L'A. C. F. C. a toujours l'importance d'un collège dans notre province. Nous avons fermé pour le collège de Gravelbourg une campagne qui a rapporté la coquette somme de $75,000."

M. de Margerie qui a donné à son tour plusieurs fois, prend la parole et promet que s'il n'a pas le temps avant la fin de la séance de présenter son travail, il le fera publier dans le "Patriote."

M. Denis profite de cette occasion pour livrer un petit secret aux délégués: les directeurs ont l'intention d'engager M. de Margerie comme chef du Secrétariat.

M. R. Denis est appelé à laisser la salle et le R. P. Tessier, préside le comité des résolutions de l'A. C. F. C. monte sur l'estrade.

ÉLECTION DES OFFICIERS

Le comité de nomination fait maintenant son rapport. Sont élus:

NN. SS. Mathieu et Prud'homme présidents d'honneur.

Les honorables juges Lacroix et [illegible], vice-présidents d'honneur.

M. Raymond Denis, président [illegible].

R. P. Guy, M. [illegible], vice-présidents.

Dr E. Roy, secrétaire général.

M. l'abbé Maillard, trésorier général.

M. A. de Margerie, chef du secrétariat.

M. le président termine la séance en remerciant M. le curé Baillargeon pour l'usage de la salle paroissiale. Il remercie aussi MM. Laderas et David, secrétaire et assistant-secrétaire de la Convention pour le bon travail qu'ils ont fait en un tout, remercie tous ceux qui ont contribué au succès de cette Convention, une des plus belles que nous avons eues.

Au moment de la mise en nomination de M. R. Denis comme président de l'A. C. F. C., pour un autre terme, les délégués furent à lui donner une ovation sans précédent. Tout le monde chanta: "Il a, il a bel-bel, Raymond Denis est là."

Une boite et demie, et le mal de reins disparaît

Le témoignage d'un homme de la Saskatchewan sur le compte des Pilules Dodd's pour les reins.

M. A. Haglow remercie de soulagé de son mal

Verwood, Sask., le 25 mars 1929 (Spécial.)

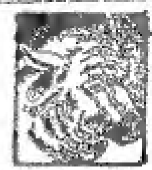
[illegible], mais au point. Tel est le témoignage de M. Haglow, Boîte 1, Verwood, Sask. "J'avais mal aux dos depuis six mois, et je me trouve rétabli après avoir pris une boîte et demie de Pilules Dodd's pour les reins. Maintenant je n'ai plus de mal."

Ce sont des témoignages comme celui-là qui ont rendu les Pilules Dodd's le remède domestique du Canada. Depuis plus d'un tiers de siècle, le peuple se rappelle les bienfaits des Pilules Dodd's. Il sont purement et simplement un remède pour les reins. Si vos reins vous causent des ennuis, prenez les Pilules Dodd's. Voilà le remède dont vous avez besoin. Les Pilules Dodd's pour les reins sont vendues partout [illegible] pour la santé des milliers d'hommes et de femmes malades.

[illegible]







-- PAGE AGRICOLE -



Le Jardin Potager

BETTERAVES

Variétés. — Globe, Rouge foncé de Détroit, etc.

[illegible]

CAROTTES

Variétés. — Chantenay ou Nantaise.

[illegible]

NAVET

[illegible]

OIGNON

Variétés. — 1. Rouge — Wethersfield.
2. Blanc — Globe.
3. Jaune — Globe.

[illegible]

POIS VERTS

Variétés hâtives: Thomas Laxton.
Variétés hâtives: Stratagem, Telephone.

[illegible]

FEVES A BEURRE

Variété hâtive: Pencil Pod Black Wax.
Variété tardive: Round Pod Kidney Wax.

[illegible]

BLE D'INDE SUCRE

Variétés hâtives: Pickaninny, Banting, etc.

[illegible]

CELERI

Variétés: White Plume; Golden Self Blanching.

[illegible]

TOMATES

Variétés hâtives: Earliana, Avon Early, Carter's Sunrise.

[illegible]

Adhar DUMAIS,
Inspecteur agronome.

TRIBUNE LIBRE

[illegible]

On s'exprime mieux en anglais

[illegible]

UN FRANCO-CANADIEN.

Qui mange plus de pain

[illegible]

D'où vient l'expression "cheval-vapeur"

C'est à James Watt, l'inventeur de la machine à vapeur qu'est due l'expression "cheval-vapeur".

[illegible]

L'orgue du "Royal York"

Montréal. — Le nouvel hôtel "Royal York" que le Pacifique Canadien construit actuellement à Toronto [illegible]

[illegible]

GRAINS		Lun. 18	Mar. 19	Mer. 20	Jeu. 21	Ven. 22	Sam. 23
Blé No. 1 Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Nord		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avoine 2 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orge 3 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lin 1 NW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seigle 2 CW		[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Prix sur voie (track)

Base Blé 1 Nord	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avoine 2 CW	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orge 3 CW	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lin 1 NW	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seigle 2 CW	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Options

Blé	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Avoine	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Orge	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Lin	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Seigle	Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Octobre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Marché aux grains de Prince-Albert

[illegible]

Marché aux Grains de Winnipeg

[illegible]

Marché aux animaux de Prince-Albert

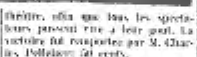
[illegible]

STORAGE AGRICOLE

[illegible]

SEMEZ DU BON GRAIN

[illegible]



Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST".

WILLOW BUNCH, Sask.

SOIRÉE CANADIENNE

Dimanche soir, le 10 mars, une foule considérable de paroissiens se réunissaient à la salle Saint-Jean-Baptiste pour assister à une magnifique soirée organisée par MM. les directeurs de cette société, à l'occasion de la mi-carême.

Un magnifique programme avait de diriger toutes plaisirs.

[illegible]

... théâtre, afin que tous les spectateurs puissent voir à leur goût. La victoire fut remportée par M. Charles Pelletier; 50 cents.

On attacha des pommes au bout d'une corde, puis, les mains derrière attachées, il fallait manger ces pommes. M. P. Gareau sortit vainqueur. On lui donna 25 sous.

Le concours de grimaces!! La on en vit de belles! Mme J. Champagne remporta le prix. On lui donna un masque.

[illegible]

M. Lucien Duperreault nous fit entendre une jolie déclamation intitulée: "Danielo", par Lepasse.

[illegible]

PRUD'HOMME, Sask.

[illegible]

Grave avertissement

[illegible]

L'Ami des Nationales.

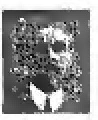
FEUILLETON DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

LA FERME FLEURIE

PAR M. LE MIÈRE.

— 21 —

[illegible]



Prince-Albert

—Nous sommes heureux de saluer l'arrivée parmi nous de la famille de notre administrateur, M. [illegible], le "Patriote de l'Ouest", au nom de tous les Franco-Canadiens de Prince-Albert, lui souhaite la bienvenue.

—M. l'abbé Bosio, curé de Saint-Hubert, le Dr Leblond et sa femme, délégués à la Convention, étaient les hôtes de M. et Mme W. [illegible].

—Mlle Cécile [illegible], déléguée à la Convention et qui était chargée en même temps de vendre des billets de loterie en faveur de l'œuvre française de Saskatoon, était l'hôte de M. et Mme Carrier.

Régina, Sask.

—M. le juge Audette, d'Ottawa, est arrivé dimanche dernier pour entendre deux ou trois causes qui devront être plaidées devant lui cette semaine. M. le juge a passé la journée de dimanche avec notre archevêque.

Il y aura mardi soir à la Cathédrale des prières publiques pour le repos de l'âme du maréchal Foch. Le lieutenant-gouverneur, le premier ministre, le maire de la ville et de nombreux représentants du district militaire no 12 doivent assister à cette cérémonie, qui sera probablement présidée par Monseigneur l'Archevêque.

—MM. Charles Marchand et Louis Roland ont pris part au Festival tenu à Régina la semaine dernière. Toutes les nationalités y ont été représentées avec honneur.

—Mme B. Van [illegible] quitte Régina définitivement pour raison de santé. Elle habitera Montréal.

Les Dominicains fondent un couvent de leur ordre à Prince-Albert

Saint-Hyacinthe. — On nous annonce ici de source officielle, au couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, que les Pères Dominicains de la province Saint-Dominique du Canada, sur l'invitation de Sa Grandeur Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, ont décidé de fonder un couvent de leur ordre dans la ville de Prince-Albert. Les premiers religieux fondateurs chargés de cette mission seront le T. R. P. Reginald Dugré, O. P., supérieur, les RR. PP. Hyacinthe Couture et Vincent Daigle, ainsi que le frère convers Henri Mercier. Ils partiront probablement le lundi de la Quasimodo, pour l'endroit de leur nouvelle assignation.

Les Pères Dominicains établiront d'abord une maison de leur ordre à Prince-Albert, après quoi S. G. Mgr Prud'homme leur confiera la direction d'une paroisse. La paroisse qui sera détachée de la paroisse de la cathédrale, dont le territoire actuel couvre la ville entière. Le ministère principal, celui de leur ordre et celui aussi pour lequel on les a demandés avec instance, sera la prédication des retraites, des missions dans tout l'Ouest du Canada, le groupement des hommes catholiques, de toutes les langues et de toutes les nationalités, pour les instruire et les garder dans la foi, ainsi que l'enseignement de la religion aux non catholiques. Pour répondre au désir de Mgr de Prince-Albert, les Dominicains se proposent aussi d'établir, aussitôt que possible, une œuvre de retraites fermées pour les besoins spirituels des fidèles et du clergé du diocèse de Prince-Albert et Saskatoon.

Prince-Albert, ville située dans le nord de la Saskatchewan, sur la rivière du même nom, a été pendant longtemps l'un des premiers avant-postes des Pères Oblats de Marie Immaculée dans le Nord-Ouest canadien, ainsi qu'un poste de pelleterie de grande importance.

Le projet Baker renvoyé à l'an prochain

Le projet de loi scolaire Baker a été retiré de l'ordre du jour par le premier ministre Bracken et renvoyé à l'année prochaine, à la suite d'un débat prolongé qui a démontré les vives oppositions qui suscitent un peu partout ce fameux projet de loi, non seulement dans les rangs de l'opposition, mais dans les rangs même du parti fermier.

Le premier ministre s'est autorisé d'un précédent saisi dans l'Ontario pour adopter cette procédure, et ne point pousser le débat à sa conclusion, en prenant le vote sur la deuxième lecture du bill et l'amendement de MM. Lang et [illegible].

Le danger est simplement ajourné.

Le maréchal Foch est mort à l'âge de 77 ans

Paris. — Le maréchal Ferdinand Foch, généralissime, qui conduisit les armées alliées à la victoire pendant la grande guerre, est mort à 5 heures 50 p.m. le 20 mars, à son domicile, après une longue maladie. Il était âgé de 77 ans.

"Le premier soldat de la grande guerre" a fait preuve, durant sa maladie, du même courage et de la même constance qui l'animaient alors que les armées alliées remportèrent sous ses ordres une victoire éclatante.

Foch a tour à tour général d'armée, de corps d'armée, chef d'état-major, puis généralissime des armées alliées, il déploya partout les qualités éminentes d'homme de guerre qui assurèrent la victoire définitive. Simple et modeste au milieu des plus grands triomphes, il se maintint toujours catholique fervent. "Laissez-le prier," disait le vieux païen Clemenceau, "ça lui a trop bien réussi jusqu'ici."

Foch a également consenti sa vie par une mort chrétienne.

Le cadavre est exposé dans l'intérieur de campagne [illegible]. Sur sa poitrine, on a placé des rubans et médailles de la plupart des ordres du monde et parmi eux l'épée de grand-croix de la Légion d'honneur, apportée par le général [illegible] peu après sa mort hier.

LE CRUCIFIX DANS SES MAINS

Ses mains sont jointes sur sa poitrine, tenant un crucifix placé là par son chef d'état-major durant la guerre, le général Weygand.

Sur ses jambes on a mis le pale-tot qu'il portait à son entrée dans Strasbourg, le 26 novembre 1918. Sur une petite table de nuit sont les autres décorations, dont la Croix de guerre et un fourreau. La figure du grand soldat est calme et sereine, et exprime l'énergie qui l'animait autrefois.

La mort a effacé les traces de souffrance et il semble dormir.

Le cercueil fut exposé sous l'Arc de Triomphe, à côté de la tombe du Soldat inconnu et on le placera en dernier lieu aux Invalides.

Le roi Albert s'est rendu à Paris pour rendre hommage à la dépouille du maréchal Foch. Aux funérailles, le roi sera probablement représenté par le prince Charles, son second fils.

Le prince de Galles représentera le roi d'Angleterre.

Une armée estimée à plus d'un million d'anciens soldats, de femmes et d'enfants, a défilé devant le cercueil du grand héros disparu.

La nation lui fera des funérailles nationales. C'est la première fois que cet honneur est accordé à un soldat, honneur rendu par le passé à Carnot, Pasteur, Gambetta et Victor Hugo.

Le service religieux se fera à Notre-Dame et l'inhumation aux Invalides.

Incendie à Duck Lake

Samedi dernier, à 6 h. 30 du matin, le feu rasait le magasin de M. H. W. Perret, la pharmacie de F. Campbell, la salle de billard de L. [illegible] et le salon de barbier de Carlson, en plein cœur du village. En moins de deux heures, il ne restait rien que des ruines fumantes de ces édifices dont tous logeaient des familles au deuxième étage. Il n'y eut pas de perte de vie, mais les dommages matériels sont élevés et ne sauraient être couverts par des assurances.

Deux trains du C.N.R. se tamponnent. Dix-sept morts, nombreux blessés.

Toronto. — Dix-sept personnes, dont treize voyageurs, ont été tuées et cinq grièvement blessées dans le tamponnement de deux convois du Canadien National, à Drocourt, près de Parry Sound, Ont., mercredi dernier.

A 3 heures 58 du matin, le convoi no 3 à destination de Toronto, à Winnipeg à Vancouver le convoi no 4, à destination de Winnipeg à Toronto, se sont tamponnés à la hauteur de la subdivision de Sudbury, soit à environ 6 milles de Parry Sound. La locomotive et quatre voitures du convoi no 3, et deux voitures du convoi no 4, ont déraillé.

Les deux convois avaient reçu ordre de se rencontrer à Drocourt. Le convoi no 4 a apparemment dépassé le point de rencontre.

Les voyageurs tués étaient dans le wagon de colons du convoi no 3, qui a pris feu. Ce wagon, ainsi bien que tous les autres du convoi, était d'acier. Pour le moment, on ne connaît pas la cause de l'incendie à bord du wagon.

Le jury, à l'enquête du coroner, blâme les préposés au train no 3 de n'avoir pas obéi au signal d'arrêt, ce qui a causé l'accident.

Avenue Centrale. Téléphone 2616.

R. W. MUTCHMOR

PRINCE-ALBERT, Sask.

Nous avons des prix spéciaux dans toutes les lignes de nos marchandises à l'occasion de Pâques.

CHEMISES pour hommes, [illegible] de bonne valeur, prix régulier $1.95, en vente pour $1.15

BOUCLES et cravates en soie pour hommes, modèles nouveaux, couleurs attrayantes. En vente pour 49c

CHAUSSURES de travail pour hommes, [illegible] Prix régulier $5.50, en vente pour $4.45

BOUFFANTS et [illegible] pour dames, couleurs blanche, marine, [illegible]. Valeur exceptionnelle à 49c, la paire

BOUFFANTS et [illegible] pour dames, prix régulier de 75c à 90c du vêtement, en vente pour .... 49c à 59c

BAS DE SOIE de pleine grandeur pour dames, [illegible] au prix de .... 49c à 59c

SOULIERS en peau de chevreau très flexibles, modèle [illegible] pointures 3 1-2 à 7. Côté la paire $3.95

OXFORD en peau de chevreau noir pour dames, talons en [illegible], bonne apparence et très confortable. Prix $4.25

SOULIERS pour enfants, bon modèle à une courroie. Une véritable aubaine, la paire $1.85

BAS EN SOIE de mercerie, [illegible], pour enfants. Couleurs tan et [illegible]. Pointures 7 à 8 1-2. Prix la paire 29c

Guingan de très bonne qualité à très bon marché. Tissu au teint résistant aux lavages

A nos correspondants

La surabondance de matière, occasionnée par la Convention, nous a forcés de renvoyer à plus tard certaines communications.

Nous prions nos correspondants de prendre patience et de ne pas nous en tenir grief.

Médaille "Laetare" à Alfred Smith

Notre-Dame, Indiana. — Les autorités de l'Université Notre-Dame annoncent officiellement que l'honorable Alfred E. Smith, gouverneur pendant huit ans de l'Etat de New York, recevra la médaille "Laetare" pour 1929. Cette décoration, considérée la plus haute que puisse recevoir un citoyen américain catholique, est décernée annuellement par l'Université Notre-Dame, le 4e dimanche du carême, ou le dimanche Laetare. Elle peut être comparée à la Rose d'Or qu'octroie chaque année le Souverain Pontife à un catholique pour services rendus à l'Eglise.

ST-EUSTACHE, Man.

Naissances.

—M. et Mme Bob McKay, le 3 mars, une fille [illegible].

—M. et Mme Henri Lachance, le 5 mars, une fille.

—M. et Mme Eddy Albert, le 21 février, une fille.

—M. et Mme Eddy Albert, le 21 février, une fille.

—M. et Mme J. Lucie, le 12, une fille.

—M. et Mme Willy Albert, le 13, une fille, à l'hôpital St-Boniface.

—Mme Raoul Lamontagne, à l'hôpital privé du Dr Marcotte, une fille, Marie-Jeanne.

—Mme Conrad Fontigny, de Francoville, Sask., un garçon le 17 mars: Joseph-Adrien-Fernand, à l'hôpital privé du Dr Marcotte.

—Au même hôpital, Mme Alex. Zerke, un garçon.

—Mme Louis Guillert, de Saint-Louis, Missouri, est en promenade chez sa sœur, Mme Peynard, à E-Ile.

—M. Henri Letourneau est parti rejoindre son frère Marcel, à [illegible], Sask.

—Nous sommes heureux de voir revenir M. et Mme Honoré Charbonneau dans nos entours, et surtout de les voir en bonne voie de guérison.

—M. Joseph Letourneau et M. Louis Hébert, de Norwood, Saint-Boniface, sont de passage à Saint-Eustache.

—Nos soirées de cartes sont toujours attrayantes. M. le curé vient de commencer une série de quatre parties, dont la première a été organisée par les enfants de Marie, ayant à leur tête leur présidente, Mlle Albert. Messieurs les chantres, ayant à leur tête leur maître de chant, M. J.-B. Letourneau, ont fait de leur aux jours gras, toujours avec succès.

—La neige s'en va, les chemins sont assez passables, les autos n'ont pas arrêté de l'hiver cette année.

Le banquet

A 7 heures, 30 p.m., jeudi soir, 21 mars, la grande salle de l'hôtel Empress s'emplissait des hôtes d'honneur, délégués de la Convention. Le cercle local de l'A. C. F. C., dont M. Casgrain est le dévoué président, avait pris l'initiative de l'organisation du banquet magnifique, auquel firent honneur tous les convives.

A la table d'honneur, nous remarquons: M. l'abbé Baillargeon, curé de la Cathédrale et représentant de S. E. Mgr Prud'homme, M. l'abbé Maillard, curé de Gravelbourg et représentant de S. E. Mgr Mathieu; Son Honneur le maire Branion, le R. P. Langlais, délégué de l'Alberta, M. Fournier, délégué du Manitoba, M. Raymond Denis, président général; M. R. Laplante, représentant de l'Alberta, et un représentant des Chevaliers de Colomb de Saskatoon.

A la fin des agapes, M. Casgrain souhaita la bienvenue au nom du cercle local de l'A. C. F. C. à tous les délégués, et le premier orateur, M. l'abbé Baillargeon. Celui-ci se dit heureux d'avoir reçu la Convention dans la cathédrale et souhaite que les délibérations furent d'utiles résultats.

Puis le maire Branion est appelé à parler. Encore une fois il est fier d'accueillir dans les murs de la cité une si imposante délégation et il se réjouit de ce que tous ont l'air satisfait de leur séjour ici. Après avoir déridé l'auditoire par quelques anecdotes plaisantes, il fait allusion au Dr [illegible] qui est venu plaider la cause de l'union des races devant la Convention. La mésentente, dit-il, ne vient pas de la divergence d'opinions mais de la manière d'exprimer cette divergence. Si vous dites à celui qui pense autrement que vous qu'il est un imbécile, la chicane va probablement prendre, mais si vous respectez ses opinions et exposez la vôtre poliment, il y a chance que vous arriviez à une entente. Le calme, le courtoisie, la charité dans les relations produisent la paix et l'union, essentielles à la prospérité de la patrie.

M. l'abbé Maillard, curé de Gravelbourg, parle au nom de Mgr Mathieu, dont il dit l'affection bien connue et l'intérêt qu'il porte à notre cause, ses regrets de n'être pas au milieu de ses chers compatriotes; son grand cœur, du moins, est avec nous et nous bénit. L'orateur fait ensuite un éloge vibrant du président sortant et déclare, au milieu des applaudissements, que son successeur n'est pas encore né, à moins qu'il ne soit parmi les élèves du collège de Gravelbourg.

Il revenait pour la fin une surprise à M. Denis. La Convention a voulu donner une expression tangible de ses sentiments à l'égard du chef qui les conduit depuis tant d'années, sous forme d'une montre d'or, qu'il lui remit, pendant que la salle debout, chantait: Il est là! M. Denis est là!

M. Denis se sent impuissant à exprimer les sentiments dont son cœur éclate; il tient cependant à dire que, dès son arrivée au Canada, il s'est trouvé chez lui et qu'il est par toutes les fibres de son être un Canadien français: son pays, c'est le Canada. (Applaudissements.) Il remercie chaleureusement pour la magnifique montre qui l'aidera à arriver à temps aux assemblées de la Convention.

Le R. P. Guy prend la parole, à la place de M. Denis, qui se sent trop ému pour parler plus longuement, et remercie tous ceux qui, d'une façon quelconque, ont contribué au succès de cette Convention. Il espère que tous suivront les chefs qu'ils se sont choisis et, pour sa part, promet au président obéissance parfaite.

Le R. P. Tessier, rédacteur au "Patriote", ajoute quelques paroles. Faisant écho aux remarques de M. Branion, il dit qu'en effet, les difficultés sont aplanies plus sûrement et plus rapidement par un échange de vues calme et modéré, la tolérance, le respect des droits naturels, et exprime l'espoir que les autres provinces suivront bientôt l'exemple de Québec et d'Ontario où les deux grandes races du pays réussissent à s'entendre et à vivre dans l'harmonie.

M. C. Fournier, en quelques phrases vibrantes, dit l'admiration de nos frères du Manitoba et l'importance de nous occuper des jeunes qui sont les parents de demain.

M. R. Laplante salue au nom de nos frères de l'Alberta les vaillants [illegible] qui tiennent la barque de nos destinées nationales et exhorte ses auditeurs à les suivre fidèlement. Pour cela, dit-il, veillez à garder le français au foyer et à l'école.

Un excellent programme musical intercalé parmi les discours et mets succulents du menu, entretint l'entrain et la bonne humeur. Les "Chants canadiens" et les "Soirées de Québec" furent particulièrement applaudis. Les artistes ont droit à tous nos remerciements.



Un contrat de 200,000 pour un Franco-Canadien

Nous apprenons avec plaisir que M. J. L. Guay, entrepreneur général, très avantageusement connu par toute la province, vient d'obtenir un nouveau contrat de deux cent mille piastres, à Winnipeg.

Le fait doit être souligné. Pour un Canadien français, avoir sa soumission préférée, dans un centre complètement anglais, dans une branche des plus [illegible], c'est une belle preuve de valeur, une excellente marque de compétence.

M. Guay est un des nôtres et il a droit à nos chaleureuses félicitations. Nous lui souhaitons, dans sa nouvelle entreprise, le même succès qu'il a déjà remporté dans la construction du "Nurses' Home" et du "Blind's Institute", pour ne parler que de Winnipeg.

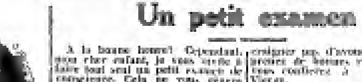
ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"



EN FAMILLE



Un petit examen



A la bonne heure! Cependant, mon cher enfant, je vous invite à faire tout seul un petit examen de conscience. Cela ne vous gênera pas de répondre, car vous répondrez tout bas, mais bien sincèrement, n'est-ce pas? Vous répondrez à Jésus qui sait tout et qu'on ne trompe pas.

Vous savez que vos maîtres, comme vos parents, représentent le bon Dieu auprès de vous et vous commandent en son nom. Etes-vous respectueux pour eux? Pensez-vous assez qu'ils sont au-dessus de vous et que Jésus, et vos parents leur ont donné le droit de vous diriger? Ecoutez-vous bien ce qu'ils vous disent? Ne vous révoltez-vous jamais contre eux? Ne vous êtes-vous pas moqué de leurs remarques?...

Vous savez que vos maîtres se dévouent pour vous faire du bien, vous instruire, vous corriger de vos défauts, vous rendre capables plus tard de gagner honorablement votre vie? Aimez-vous vos maîtres? Leur êtes-vous reconnaissants? Ne leur faites-vous jamais de peine par votre paresse, vos légèretés, votre inconduite, vos désobéissances?

Vous savez que vos maîtres sont instruits, vertueux, qu'ils vous aiment et travaillent à votre bonheur. Avez-vous confiance en eux? Leur dites-vous toujours la vérité? Ne leur dites-vous pas des mensonges pour vous excuser, pour éviter des reproches ou des punitions?

Bien loin de vénérer vos maîtres, n'avez-vous pas de l'aversion pour eux? N'en avez-vous pas mal parlé? Si je n'entends pas vos réponses à toutes ces questions, Jésus les entend. Vous avez peut-être un bon "mea culpa" à vous faire. Ne craignez pas d'avouer vos torts et prenez de bonnes résolutions que vous confierez à la très sainte Vierge.

* * *

Pour votre bien, mon enfant, et pour faire plaisir à Jésus, à vos parents et à vos maîtres, tenez bien compte des conseils suivants; et, quand vous êtes à l'église, pensez-y devant Jésus.

Saint Paul nous dit que "tout pouvoir vient de Dieu." Respectez partout l'autorité. Elle a toujours quelque chose de divin.

Croyez que vous avez des défauts et soyez reconnaissant à vos maîtres de vous en corriger. Sans quoi ces défauts deviendront des vices et vous perdront.

Surtout laissez vos maîtres former votre caractère et travailler à vous rendre doux et humble. Douceur et humilité: deux vertus très chères au Cœur de Jésus.

Laissez vos maîtres vous apprendre à travailler. Le travail, c'est la grande loi de l'humanité. Dieu a dit "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front." Le paresseux n'est pas digne de manger.

Souvenez-vous que le travail est nécessaire à tous. Vos parents travaillent pour vous nourrir, vos maîtres pour vous instruire. Travaillez vous-mêmes, pour sortir de l'ignorance et pouvoir occuper dans la société la place que Dieu vous a destinée. Ne soyez pas paresseux, ne perdez jamais un temps si précieux. Le travail est le père des vertus, comme l'oisiveté est la mère des vices.

Parce avant l'étude, priez en étudiant, priez après avoir étudié.

Habituez-vous à l'exactitude et à la ponctualité. Cela veut dire: faire complètement, régulièrement votre devoir aux heures et dans les conditions prescrites par vos maîtres. L'enfant inexact est malheureux, car il est partout grondé, repris, puni.

Enfin, et cela résume tout, pour être un bon enfant, bien respectueux, soumis et affectueux à vos maîtres, aimez le petit Jésus de tout votre cœur. Si vous l'aimez, vous l'offrirez de bon cœur de la peine et vous chercherez à lui faire plaisir, et rien ne plaît plus à Jésus que de voir des enfants purs, obéissants, studieux et fidèles à tous leurs devoirs. Faites cela et vous serez heureux.

Les petits défauts

Il ne faut pas mépriser les petits défauts; il n'est pas si petit ennemi qui ne puisse nuire à la longue. Ce ne sont pas les éléphants qui dévorent les moissons et ruinent les laboureurs; dans les plaines de la Beauce, ce sont les sauterelles et les petites chenilles; quand les blés sont en herbe, les charançons et autres insectes imperceptibles quand ils sont morts. Si vous ne défendez votre treille que contre les gros voleurs, les petits, les mouches et les moineaux, auront bien peu de ne sont pas les seuls qui les mangeront s'ils tombent. Les petits maux qui se répètent, que ne vous laissent pas et dont on ne se méfie guère, sous prétexte qu'ils ne sont pas mortels, sont de plus insupportables ennemis que les grosses maladies contre lesquelles, dès le début, on se met en défense. Ce n'est presque jamais que par les petits maux négligés que les grands arrivent.

Les petits défauts sont de tous les jours, les grands sont comme les accidents qui ne tombent, du moins sur la terre, qu'à de longs intervalles. On ne peut dire qu'un petit défaut qui s'invétère et devient permanent soit de petite importance; ce qui est durable n'est jamais petit. Qui est-ce qui voudrait passer sa vie en compagnie d'un moucheron toujours bourdonnant? Un jour il deviendrait enragé. Votre petit défaut est un moucheron, pourquoi l'imposez-vous en compagnie à tout le monde et à vous-même? Un petit défaut n'est jamais seul; un petit défaut a toujours une famille; il pullule comme les rats: il n'en faut qu'un pour remplir toute la maison.

STAHL.

[illegible]

Un conférencier, un jour, très modestement, racontait cette aventure qu'il affirmait authentique:

J'étais alors, disait-il, en tournée de conférences... C'était à la fin du siècle dernier, vers 1880. Je parlais de la musique de Wagner, alors beaucoup moins connue qu'aujourd'hui... C'était, je crois, à Marseille. Tout en développant de mon mieux les beautés de mon exposé, je crus m'apercevoir, malgré une myopie, qu'il n'y avait pas grand monde dans la salle. Je regardai avec plus d'attention et je constatai que mon auditoire se réduisait à un seul spectateur qui se tenait au beau milieu du premier rang des fauteuils.

Alors je me penchai gracieusement vers cet unique et fidèle auditeur:

Monsieur, puisque nous sommes seuls je crains d'abuser de vos loisirs. Si nous allions plutôt prendre un verre à quelque terrasse.

Oh! monsieur, me répondit mon auditeur avec le plus bel "assent" de la rue Saint-Ferréol, ne vous en faites pas pour moi! Vous pouvez continuer jusqu'à minuit! Je suis le concierge... Alors, vous comprenez, mon temps, à moi, il est toujours payé.

* * *

Le juge à la demoiselle qui prévient de prêter serment.

Dites d'abord votre âge, mademoiselle. Vous jurerez de dire la vérité après.

Les Cloches de Pâques

[illegible]

Par "Petit Sainte-Marie"



PETITE POSTE

Alfa Bourassa,
Gravelbourg, Sask.

Aimable messagère du grade IX, je vous salue et vous remercie; avec vous je me réjouis du retour de votre Révérende Mère Supérieure, et vous approuve d'affectionner votre pensionnat et vos dévouées maîtresses. C'est pour vous l'heure de la semence; ne laissez pas perdre aucun grain, et votre moisson sera belle en faite prochain.

* * *

Ecole Garry,
Wauchope, Sask.

Chère Tante Présentine,

Mon grand frère et mes grandes sœurs écrivent des compositions avec mon petit frère, qui comme moi a six ans. On s'est dit: les autres ont une Tante Présentine; alors sûr que si elle nous connaissait, elle nous aimerait plus que les grands. Voulez-vous deux petits neveux de plus, bonne tante? Nous savons lire le français comme de bons petits Canadiens.

Au revoir, chère tante.

Vos deux petits neveux.

Gérard et Louis Chouinard.

On ne se quitte jamais, nous deux!

R. — Je suis très certaine que toute notre grande famille sera bien heureuse d'accueillir deux petits frères jumeaux de six ans, qui savent lire et écrire le français. Qui est le plus sage? le plus taquin? Il faudra nous écrire encore. A bientôt!

* * *

Saint-Louis, Sask.

Chère Tante Présentine,

Quand nous avons reçu le "Patriote", j'ai été avec empressement à la "Page en famille", qui m'intéresse et qui m'encourage.

Je crois que vous avez beaucoup d'ouvrage à corriger nos compositions. J'ai vu mon nom et ma composition sur le "Patriote." Cela m'encourage davantage pour mieux apprendre le français.

Je vous remercie sincèrement de la lettre que vous m'avez envoyée. Je m'efforcerai de faire de mon mieux pour apprendre le français et pour rester au nombre de vos neveux.

Votre neveu affectueux,

Berchmans Cochet.

* * *

R. — Vous êtes un fidèle correspondant. Merci! Tante vous lit toujours avec plaisir. Aurez-vous des vacances à Pâques? Peut-être ne les aimerez-vous pas, et préférez-vous les jours de classe! La neige fond à vue d'œil, en êtes-vous peiné? Je parie que non et qu'il vous tarde de voir arriver le beau printemps.

* * *

Georges Corbet,
Fenton, Sask.

Vous êtes très aimable de me revenir ainsi chaque mois. S'il est vrai de dire "qu'en forgeant on devient forgeron, vous aurez bientôt acquis une grande facilité dans l'art d'écrire de belles lettres, grâce que je vous souhaite de tout cœur.

Edouard Corbeil,
Saint-Brieux, Sask.

Bravo, mon cher! Vous êtes philosophe sans le savoir. Vous avez lu, dites-vous, la "Page en famille". Elle vous a plu. Vous avez pris la résolution de devenir sans tarder un petit neveu de Tante Présentine. Votre logique est sans réplique. Devenez-le donc, et vous gagnerez certes vos plaidoyers.

* * *

A mes chers neveux et nièces de l'école Saint-Vital de Battleford, Sask.: Gérard Breton, Simone Morin, Berthe Jeannotte, Jean-Charles Primé.

Vous avez cherché vos notes en vain le mois dernier, n'est-ce pas, chers enfants. Vos feuilles me furent remises après que les notes furent compilées, et je n'ai pu envoyer les vôtres à temps. Ce mois-ci les résultats des compositions iront à l'imprimerie le 18, toujours une semaine avant que la "Page en famille" paraisse; c'est pourquoi je suis obligée de faire toujours mon travail le dimanche qui suit le 15 de chaque mois. Entendu, n'est-ce pas? Félicitations pour votre bon travail.

* * *

A mes chères petites nièces de Wolseley: Eva Laverdière, Antoinette Tourigny, Marie Vandervelde, Léa Courchesne, Lianne Dubreau, Thérèse Souchotte, Yvonne Sauve, Julienne Souchotte, Irène Laverdière.

Vos compositions de février sont arrivées trop tard pour être notées. Je le regrette sincèrement pour vous, mes très chères, car je sais qu'à votre âge, ce contretemps doit être un grand désappointement. Revenez encore, mais avant le dimanche qui suit le 15, si possible. Je vous ai lu avec un réel plaisir. Merci!

* * *

Madeleine Sabo,
Gravelbourg, Sask.

Loin de moi, chère enfant, la pensée de vous taxer de négligence. Vos journées sont si bien remplies dans votre beau pensionnat, que les moments "de loisir" n'existent pas. Même vos heures de délassement ne sont pas vôtres, et il faut suivre la marche commune. Tante Présentine comprend toutes ces choses, allez, et malgré le plaisir qu'elle a de vous lire, elle sait excuser et justifier votre silence. Affections sincères à vos aimables compagnes.

Réponses aux Jeux d'Esprit de février

I

Les mots (amour) pour rire

II

Leur écriture.

III

[illegible]

IV

Papier.

V

Versailles.



Causerie de Tante Présentine

Mes chers petits Amis,

"Paix aux hommes de bonne volonté" chantaient les chœurs angéliques à l'avènement du Messie, j'ose donc espérer que la paix règne chez vous tous, puisque la bonne volonté est bien votre partage. Oui, chers petits, la Sainte Quarantaine vous trouva fervents et généreux, aussi Jésus ressuscité saura vous payer au centuple par des grâces de choix, je le lui demanderai de toute son âme.

Serez-vous ennuyés d'un second entretien sur la Volonté?—Faculté maîtresse, elle mérite une attention spéciale—elle est comme le cœur dans la circulation du sang, le principe moteur de la vie morale et le siège de la responsabilité—il importe souverainement de la former de bonne heure.

Nous l'avons vu dans notre dernière causerie, avoir de la Volonté c'est savoir dire "Je veux"—c'est encore, savoir prendre une décision. Que de marionnettes dans le monde! Il en est tant qui jouets des événements ou d'une volonté plus forte se laissent conduire comme des moutons et dirigent comme des automates. En face de la volonté de Dieu clairement manifestée, il faut savoir se décider.

Avoir de la volonté, c'est devenir un entêté! Il y en, c'est vrai, un entêtement vulgaire et borné qui a de fort mauvais effets et de tristes conséquences. Mais quand il s'agit de s'entêter dans le bien, dans un devoir difficile, dans une lutte pénible, l'entêtement est une force, un point absolument. On a dit que les Saints furent des entêtés! Eh oui! ils le furent à leur manière, c'est-à-dire qu'ils ont eu la force de vouloir, jusqu'au bout; ils ont eu la ténacité dans la lutte, l'endurance en face de la douleur, et leur constance invincible a fait d'eux des Saints, c'est-à-dire des héros.

Avoir de la volonté, c'est savoir vaincre tous les obstacles.

On en rencontre beaucoup sur sa route, quand on veut faire le bien. "Le bien n'est pas bien, si on ne souffre pas en le faisant", disait saint Vincent de Paul. Mais, direz-vous je sais ce qu'est la volonté, je vois son importance; comment arriver à posséder une énergie tenace et triomphante des obstacles.

L'acte de volonté suppose trois périodes, celle où l'on se détermine, celle où l'on exécute, et celle où il s'agit de persévérer jusqu'au bout. Se déterminer, c'est facile, exécuter, l'est un peu moins, persévérer est réservé aux braves. Voulez-vous en être?

1o Vivez au jour le jour et non dans l'avenir qui ne vous appartient pas, autrement vous seriez effrayés par une énorme montagne de difficultés à surmonter et de sacrifices à faire, chacun pris à part est facile mais l'accumulation en fait quelque chose d'insurmontable.

2o Faites des actes! Oui, des actes! Comment avez-vous appris à lire? en lisant, à écrire? en écrivant, à marcher? en marchant. Comment apprendrez-vous à vouloir? en voulant! C'est simple, mais c'est régulier et c'est fatal. Une habitude se crée et se supprime par la répétition ou la suppression des actes. Un acte en produit un autre, et quand il revient souvent, il finit par donner à la volonté une force invincible. Mais pour cela il faut vouloir et vouloir longtemps!

3o Habituez-vous à faire souvent des petits sacrifices—les grands sacrifices, les actes héroïques coûtent ordinairement peu. Il suffit pour cela d'une flambée d'enthousiasme, d'un bon coup de fouet donné à la nature, ce n'est pas cela qui est difficile. Mais la série obscure des petits renoncements quotidiens qui n'ont l'air de rien, et qui se dressent à chaque instant du jour devant la volonté qu'ils tiennent sans cesse en alerte, voilà ce qui coûte et voilà ce qu'il faut faire. Le sacrifice est avant tout "l'acte libre d'une volonté aimante et courageuse qui consent à sortir de soi pour aller à Dieu. Le sacrifice consiste à préférer Dieu à tout."

Nous avons déjà touché ce point—et vous l'avez mis en pratique par la croisade des "[illegible]". Je termine par le mot de l'Imitation: "Celui qui persévérera jusqu'à la fin sera couronné." C'est mon souhait bien sincère.

TANTE PRESENTINE

* * *

Juliette Poissant,
Gravelbourg, Sask.

Je comprends facilement votre grand empressement à lire chaque mois la "Page en famille". Les succès remportés par les élèves du couvent Jésus-Marie sont bien de nature à réjouir maîtresses et élèves. Vos belles compositions charment, et volontiers j'en publierais un très grand nombre si la chose était possible. Je vous arriverai ce mois-ci, au soir du Jeudi-Saint. Soyez assurée, chère enfant, quand vous lirez ces lignes, que très souvent j'aurai ce jour-là même, porté votre souvenir et celui de vos aimables compagnes au pied du tabernacle de notre cathédrale. Le Jésus de Prince-Albert vous connaît toutes, et il vous aime.

* * *

Juliette Biars,
Delmas, Sask.

Quelle jolie petite lettre vous m'avez écrite, et à l'encre! Je vois que vous allez vous en m'assurant que vous travaillez bien à l'école. Je vous souhaite d'être première toujours.

* * *

Thérèse Coudelan,
Wolseley, Sask.

Votre bonne longue lettre m'a fort intéressée. Heureuses êtes-vous, chères enfants, de passer votre vie dans un pensionnat. Que de joies pures, que d'heures de bonheur vrai! Puisse la chère petite Sainte de Lisieux, que vous avez si bien reçue chez vous, y demeurer à jamais, pour guider vos pas dans les droits sentiers, par ses prières et ses exemples. Vous avez mille fois raison d'apprécier le bienveillant intérêt de votre digne inspecteur de français.

Joseph Dubreau,
Fenton, Sask.

Je ne suis pas surprise de vous entendre dire que cela vous fait plaisir de voir votre nom dans le journal. C'est un honneur, je vous le dis. Pour jouir de ce privilège, chaque mois, ça vaut bien la peine de se mettre en frais d'écrire à Tante. Qu'en dites-vous?

* * *

Martin Tessier,
Ecole Bremer.

Vous avez bien raison de saluer avec joie le retour du gai printemps. Son arrivée apportera une déception, cependant, à un certain nombre de mes petits amis. Ils auraient voulu concourir pour les prix du "Dog Derby" en courant sur la rivière avec leurs chiens, et la neige fondante ne l'a pas permis. Ils ont fait bonne figure contre mauvaise fortune.

* * *

Philomène Hart,
Saint-Louis, Sask.

Vous direz à votre cher petit frère André que je suis fâchée qu'il n'ait eu le temps de me voir écrire, ce sera pour une autre fois. Merci pour vos bons souhaits. J'espère que vous avez eu une belle place dans les compositions, vous m'en reparlerez, n'est-ce pas?

* * *

Elèves du Bon-Conseil,
North Battleford, Sask.

Pour faire partie de la grande famille de Tante Présentine, point n'est besoin d'invitation. Tous les jeunes lecteurs de la "Page en famille" sont les bienvenus. La porte de notre cœur est toujours ouverte et les gais oiseaux entrent et sortent à volonté. Plus le nombre s'accroît, cependant, plus le cœur de Tante se dilate pour aimer les premiers et les derniers d'un même amour. Venez bien vite toutes, chères enfants, et chantez avec tous les gâtés de notre pays, les louanges du Très-Haut.

* * *

Thérèse Acelle et Alma Perras

Bonjour, chères petites. Vous avez été faire connaissance avec les nombreux neveux et nièces de Tante Présentine, tous heureux de votre arrivée, la bienvenue. Surtout, soyez fidèles à nous revenir chaque mois comme vous nous le promettez.

ALLELUIA

Après le deuil du Calvaire,
[illegible]

L'Alleluia de la [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Après le deuil du Calvaire,
Les yeux sur l'horizon, chantons l'Alleluia.

L'Alleluia de [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Après le deuil du Golgotha,
Les yeux sur l'horizon, chantons l'Alleluia.

L'Alleluia de l'espérance:
[illegible]
La victoire du Christ qui nous délivrance,
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Après le deuil du Golgotha,
Les yeux sur l'horizon, chantons l'Alleluia.

O Christ, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Et, quand l'heure [illegible]
Que mon dernier soupir soit un Alleluia.

Y. S. P.



Sujets de Compositions

GRADES—9, 10, 11, 12.

Quelle est selon vous, la plus belle page de notre histoire nationale—Justifiez votre réponse. 300 mots environ.

* * *

GRADES—6, 7, 8.

[illegible] Isabelle et le jeune enfant [illegible] ou [illegible] Le printemps—150 mots au plus.

* * *

GRADES—3, 4, 5.

Lettre de remerciement à [illegible] pour [illegible] Quel [illegible]

Comment [illegible] 100 mots environ.

Pourquoi elles se tuent ...?

[illegible]

Ame païenne. Ame chrétienne

[illegible]

A. TURQUETIL, O.M.I.

A mes chers enfants

Vous pouvez envoyer vos compositions jusqu'au 15 mai. C'est le dernier travail de l'année à cause des examens de l'A.C.F.C., qui approchent. La "Page en Famille d'avril, avec sa... pendant "Ma Petite Poste" comme à l'ordinaire, mais pas de sujets pour compositions.

[illegible]

Records de vitesse

[illegible]

Un matelot dans le ventre d'une baleine

[illegible]

Maximes de sagesse

[illegible]

A un enfant

[illegible]

Pierre L'ERMITE.

La puissance du bon exemple

[illegible]

(La Précurseur.)

Choses et autres

Nos croix de chemin

[illegible]

La manne canadienne

[illegible]

L'œuvre de nos ancêtres

[illegible]

Mgr LAFLECHE.

Serment du test

[illegible]

(Suite de la page 12)

Compositions reçues le 15

Yvonne Magnan, Forget. Grade IX	[illegible]
Flore Deschief, Forget. Grade IX	[illegible]
Blanche de Laforest, Forget. Grade IX	[illegible]
Arsène Lemaire, Willow-Bunch. Grade VI	[illegible]
Adeodat Lemaire, Willow-Bunch. Grade VII	[illegible]
Alphonse Lemieux, Wil-Bunch. Grade VII	[illegible]
Andrée Lapointe, Forget. Grade VIII	[illegible]
Gérard Benoit, Willow-Bunch. Grade VI	[illegible]
Cléa Duperreault, Wil-Bunch. Grade VI	[illegible]
Thérèsia Perpète, Forget. Grade VII	[illegible]
Laure Hudon, Forget. Grade VI	[illegible]
Alban Duperreault, Wil-Bunch. Grade VII	[illegible]
Marie-Louise Taillon, Forget. Grade VI	[illegible]

Couvent de Willow-Bunch

Concours de février

TABLEAU D'HONNEUR

Grade XI Viola Desautels	94%
Grade X 1ère Cécile Lapointe	88
Grade X 2ème Alice Lemieux	82
Grade IX Simonne Ducharme	78
Grade VIII 1ère Alice Benoit	90
Grade VIII 2ème Bernadette Collecutt	81
Grade VII Eva Larose	89
Grade VI 1ère Marcelle Thiclaird	87
Grade VI 2ème Elisabeth Portois	82
Grade V 1ère Prudentienne Lapointe	91
Grade V 2ème Marie-Jeanne Mathieu	88
Grade IV 1ère Maurice Whitmore	98
Grade IV 2ème Jeanne Poirier	96
Grade III A Elodie Gagné	87
Grade III B Léona Fontaine	85
Grade II A Elmas Courchesne	92
Grade II B Cécile Lemieux	80
Grade II C Viola Brunsoii	94

Tableau d'honneur à l'école des garçons

Grade VII 1er Gordon Allen	81%
Grade VII 2ème Adeodat Lemaire	82
Grade VI 1er Charles Brulé	88
Grade VI 2ème Gérard Benoit	74
Grade V 1er Edgar Moreau	82
Grade V 2ème Rex Krebsh	71
Grade IV 1er Alex Sabtan	80
Grade IV 2ème Henri Légaré	81

NOS Ecrivains en Herbe

Véronique Johnson, Laflèche, Grade XII ... 96
Jeanne Lavoie, Gravelbourg, Grade XII ... 96
Louise Potvin, Laflèche, Grade XII ... 96
Annette Bonville, Gravelbourg, Grade XII ... 95
[illegible], Laflèche, Grade XII ... 95
Cécile Dupuis, Gravelbourg, Grade XI ... 95
Madeleine Piché, Laflèche, Grade XII ... 95
Juliette Lavoie, Gravelbourg, Grade XII ... 93
Jeanne Pourland, Gravelbourg, Grade XII ... 93
Louise Hamel, Laflèche, Grade IX ... 93
Irène Rathon, Gravelbourg, Grade IX ... 93
Léonard Dell, Lebret, Grade XII ... 92
Laura Gratton, Gravelbourg, Grade XII ... 92
[illegible], Ponteix, Grade X ... 92
Jeanne Landry, Marcelin, Grade XI ... 91
Cécile Normand, Gravelbourg, Grade XII ... 91
Yvonne Wendy, Lebret, Grade XII ... 91
Berthe Dorais, Marcelin, Grade XI ... 90
Marcelle Laland, Sask, P.-Albert, Grade XI ... 90
Thérèse Bastaned, Gravelbourg, Grade IX ... 90
Madeleine Larose, Gravelbourg, Grade IX ... 88
Lucienne Robin, Marcelin, Grade IX ... 87
Charles Maron, Laflèche, Grade X ... 87
Laurence Despétaux, Gravelbourg, Grade XII ... 87
Gina Salomon, Lebret, Grade XII ... 87
Florentine Boutrer, Gravelbourg, Grade IX ... 87
Marie Van Uslande, Ponteix, Grade X ... 87
Gabrielle Lafleur, Lebret, Grade XI ... 87
Evelyn Routa, Gravelbourg, Grade XI ... 87
Lucette Dessert, Marcelin, Grade IX ... 87
Gertrude Dupont, Gravelbourg, Grade IX ... 87
Rose Stella Bourgeault, Ponteix, Grade IX ... 87
Ida Bernard, Gravelbourg, Grade IX ... 87
Réginald Bazanet, Gravelbourg, Grade XI ... 86
Marguerite Deloumé, Gravelbourg, Grade XI ... 86
Germaine Paquin, Lebret, Grade XI ... 86
Jeanne Dubois, Sask, P.-Albert, Grade XI ... 86
Georgette Deschamps, Wil.-Bunch, Grade IX ... 86
Geneviève Fleurde, Gravelbourg, Grade XI ... 86
Florence Valcourt, Laflèche, Grade XII ... 86
Rita Le Bocque, Lebret, Grade XI ... 86
Arline Labonde, Marcelin, Grade IX ... 86
Cécile Lapierre, Willow-Bunch, Grade X ... 86
Emile Arsenault, Marcelin, Grade XII ... 86
Rose Gratton, Gravelbourg, Grade IX ... 86
Rita Duvelle, Gravelbourg, Grade IX ... 85
Gilberte Pinhand, Gravelbourg, Grade XI ... 85
Lucette Desmartreau, Gravelbourg, Grade IX ... 85
Antoine Duchamps, Wil.-Bunch, Grade IX ... 85
Rosalinde Lagerak, Gravelbourg, Grade XI ... 85
Irène Vermette, Gravelbourg, Grade IX ... 84
Lionel Lévesque, Lebret, Grade XI ... 84
Myriam Gauthier, Gravelbourg, Grade IX ... 84
Rose Berthelot, Willow-Bunch, Grade IX ... 84
Madeleine Girard, Gravelbourg, Grade XI ... 84
Yolande Bourey, Laflèche, Grade IX ... 84
Jeanne Prud'homme, Gravelbourg, Grade IX ... 84
Léonie Raymond, — Grade IX ... 84
Lucie Gratton, Gravelbourg, Grade IX ... 83
Juliette Poisson, Gravelbourg, Grade VIII ... 82
Jeanne Albinet, Ponteix, Grade VII ... 81
Amélie Légaré, Willow-Bunch, Grade VI ... 81
Flore Babin, Willow-Bunch, Grade VIII ... 81
Ayuma Colomb, Marcelin, Grade VIII ... 80

Marie-Ange Grégoire, W.-Bunch, Grade VII ... 94
Laurianne Lusie, Ponteix, Grade VIII ... 94
Rose Bouret, Lebret, Grade VII ... 94
Jeanne Walsh, Lebret, Grade VIII ... 93
Blanche Pafard, Lebret, Grade VIII ... 93
Agnès Tétreault, St-Brieux, Grade VII ... 93
Jeanne Joly, Willow-Bunch, Grade VIII ... 93
Cécile Campeau, Laflèche, Grade VII ... 93
Julienne De Wulf, Laflèche, Grade VII ... 93
Gilberte Palmer, Laflèche, Grade VI ... 92
Gabrielle Lavoie, Gravelbourg, Grade VIII ... 92
Aline Palmer, Laflèche, Grade VIII ... 92
Julien Audette, Laflèche, Grade VIII ... 92
Alphonsine Arsenault, Marcelin, Grade VIII ... 90
Aline Turgeon, Prince-Albert, Grade VIII ... 89
Noëlla Goblin, Ponteix, Grade VIII ... 89
Antoinette Lusie, Ponteix, Grade VII ... 89
Annette Isabelle, Lebret, Grade VIII ... 88
Aline Brosseau, Laflèche, Grade VII ... 88
Fernande Fournier, Laflèche, Grade VI ... 88
Alice Dyson, Laflèche, Grade VIII ... 88
Denise Blais, Lebret, Grade VI ... 87
Marie Vandevelde, Wolseley, Grade VI ... 87
Hermine Brosseau, Willow-Bunch, Grade VIII ... 87
Aurore Poirier, Gravelbourg, Grade VIII ... 87
Jeanne Morin, Laflèche, Grade VIII ... 87
Jeanne Brosseau, Laflèche, Grade VI ... 87
Germaine Fournier, Laflèche, Grade VI ... 87
Maurice Beaulac, Marcelin, Grade VII ... 87
Thérèse Monette, Laflèche, Grade VII ... 87
Thérèse Coutaine, Wolseley, Grade VI ... 86
Antoinette Tourigny, Wolseley, Grade VI ... 86
Simone Joly, Wolseley, Grade VIII ... 86
Paulette Leduc, Willow-Bunch, Grade VIII ... 86
Jeanne Hamon, Laflèche, Grade VIII ... 86
Roger Belcourt, Laflèche, Grade VII ... 86
Rose-Anna Lemieux, W.-Bunch, Grade VII ... 86
Rose-Anna Lemieux, W.-Bunch, Grade VII ... 86
Pearl Vick, Laflèche, Grade VII ... 86
Madeleine Moran, Laflèche, Grade VIII ... 86
Gilberte Morissette, Laflèche, Grade VI ... 86
Angèle Monette, Laflèche, Grade VIII ... 86
Marguerite Coulen, Prince-Albert, Grade VIII ... 86
Marcelle Thibeau, Willow-Bunch, Grade VI ... 86
Élisabeth Perliaux, Wil.-Bunch, Grade VI ... 86
Angéline Arsenault, Marcelin, Grade VI ... 85
Jeanne Bury, Prince-Albert, Grade VIII ... 85
Jeannette Houle, Willow-Bunch, Grade VIII ... 85
Viola Désautels, Willow-Bunch, Grade VI ... 85
Lucie Le Bardé, Ponteix, Grade VI ... 85
Irène Laverdière, Wolseley, Grade VII ... 85
Anna Bourgault, Wolseley, Grade VI ... 85
Marcelle Blais, Lebret, Grade VI ... 85
Eva Laverdière, Wolseley, Grade VI ... 85
Aline Gagnon, Laflèche, Grade VII ... 85
Rose-Aimée Cartin, Laflèche, Grade VII ... 85
Rita Lemyre, Gravelbourg, Grade VII ... 85
Geneviève Logan, Prince-Albert, Grade VIII ... 85
Catherine Willink, Marcelin, Grade VII ... 85
Alice Audette, Laflèche, Grade VII ... 85
Marie-Thérèse Bourdy, Laflèche, Grade VII ... 85
Louise Gauvin, Ponteix, Grade VI ... 85
Claire Bouvret, Lebret, Grade VI ... 85
Cécile Lamport, Gravelbourg, Grade VIII ... 85

Hope Rochon, Gravelbourg, Grade VII ... 85
Yvonne Bourassa, Laflèche, Grade VII ... 85
Berthaume Gobel, Ponteix, Grade VIII ... 85
Jeanne Chouinard, Laflèche, Grade VIII ... 85
Léo Courlan, Wolseley, Grade VII ... 82
Germaine Masson, Laflèche, Grade VII ... 82
Hélène d'Hondt, Ponteix, Grade VII ... 81
Anita Lefebvre, Gravelbourg, Grade VIII ... 81
Yvonne Claire, Wolseley, Grade VI ... 81
Rubertine Boutin, Gravelbourg, Grade VII ... 81
Marie-Ange Charbonneau, Wil.-B., Grade VI ... 81
Rose-Anna Gauthier, Ponteix, Grade VII ... 80
Irène Gausin, Ponteix, Grade VII ... 80
Marie Auger, Ponteix, Grade VI ... 80
Edouard Corbeil, St-Brieux, Grade V ... 80
Bernadette Talbot, Marcelin, Grade VIII ... 80
Régina Poirier, Gravelbourg, Grade VIII ... 80
Amanda St-Cyr, Gravelbourg, Grade VIII ... 80
Eva Gadbois, Willow-Bunch, Grade VI ... 80
Marguerite Moselle, Gravelbourg, Grade VII ... 80
Marguerite Quesnelle, Wauchope, Grade VIII ... 80
Justine Quesnelle, Wauchope, Grade VII ... 80
Cécile Lavoie, Laflèche, Grade VII ... 79
Cécile Carrebourg, Gravelbourg, Grade VII ... 79
Simonne Jean, Lebret, Grade VII ... 79
Denise Légare, Willow-Bunch, Grade VII ... 79
Lucette Larivière, Gravelbourg, Grade VII ... 79
Lilliane Nadeau, Willow-Bunch, Grade VI ... 79
Laurette Ford, Ponteix, Grade VII ... 79
Maurice Dorais, Grade VI ... 78
Olive Tran, Marcelin, Grade VII ... 78
Thérèse Légare, Marcelin, Grade VII ... 77
Angeline Guillory, St-Hippolyte, Grade VIII ... 76
Antoinette Landry, Marcelin, Grade VII ... 76
Marie-Ant. Perrault, Marcelin, Grade VII ... 76
Cécile Colleaux, Wauchope, Grade VIII ... 76
Pierre Quesnelle, Wauchope, Grade VII ... 75
Mattie Tessier (Laroche?), — Grade VI ... 74
Fernande Caron, Laflèche, Grade VI ... 74
Cécile Ranger, Marcelin, Grade VII ... 74
Germaine Colleaux, Wauchope, Grade VI ... 74
Marie Germain, Marcelin, Grade VI ... 73
Marie-Thérèse Nelson, Bellegarde, Grade VI ... 73
Augustine Bourgeois, Bellegarde, Grade VII ... 72
Laurent George, Bellegarde, Grade VII ... 72
Lucien George, Bellegarde, Grade VIII ... 70
Simonne Perrault, Bellegarde, Grade VI ... 70
Georges Bauche, Bellegarde, Grade VII ... 70

Muriel Quesnelle, Wauchope, Grade VIII ... 70
Guy Berthelot, Bellegarde, Grade VI ... 69
Jeanne Buron, Wauchope, Grade VI ... 68
Germaine Escarrague, Wauchope, Grade VI ... 68
Victoria Thomas, Wauchope, Grade VI ... 65
Marie-Thérèse Delahaye, Wauchope, Grade VI ... 64
Régina Gauge, Bellegarde, Grade VI ... 64
Henri Compagne, Bellegarde, Grade VI ... 64
Emilie Landry, Lebret, Grade V ... 96
Rita Landry, Ponteix, Grade V ... 96
Prudentienne Laporte, W.-Bunch, Grade V ... 95
Cécile Crépeau, Gravelbourg, Grade V ... 95
Léonie Lacourcière, Ponteix, Grade V ... 85
Anna Briand, Ponteix, Grade V ... 85
Irène Smith, Gravelbourg, Grade V ... 84
Marguerite Poirier, Gravelbourg, Grade V ... 84
Evelyn Turcot, Lebret, Grade V ... 84
Eva Liboré, Laflèche, Grade V ... 84
Jeanne Poirier, Willow-Bunch, Grade IV ... 84
Eugénie Boutin, Gravelbourg, Grade V ... 84
Éléonor McKay, Lebret, Grade V ... 83
Jeanne d'Arc Beaudoin, Ponteix, Grade IV ... 83

Antoinette Gauthier, Ponteix, Grade V ... 83
Marie-Cécile Hébert, Ponteix, Grade IV ... 83
Cécile Chevrier, Gravelbourg, Grade V ... 83
Marie-Jeanne Mathon, Wil.-Bunch, Grade V ... 82
Prudence Colomb, Willow-Bunch, Grade V ... 82
Gertrude Chabot, Laflèche, Grade V ... 82
Claire Lapointe, Willow-Bunch, Grade IV ... 82
Béatrice Brassil, Gravelbourg, Grade V ... 82
Hilda Schellhauser, Lebret, Grade V ... 82
Alice Blais, Lebret, Grade V ... 82
Bernadette Lemieux, Wil.-Bunch, Grade V ... 81
Gracia Dufresne, Willow-Bunch, Grade V ... 81
Marguerite Rogue, Laflèche, Grade V ... 81
Yolande Chenard, Sask, P.-Albert, Grade IV ... 81
Rita Latham, Lebret, Grade IV ... 81
Jeannette Paquette, Ponteix, Grade III ... 80
Marguerite Whitmore, W.-Bunch, Grade V ... 80
Gilberte Beauregard, Wil.-Bunch, Grade V ... 80
Irène Noel, Willow-Bunch, Grade IV ... 80
Irène Girard, Gravelbourg, Grade V ... 80
Dora Choquette, Lebret, Grade V ... 80
Rachel Lamoureux, Ponteix, Grade III ... 80
Albertine Lamoureux, Ponteix, Grade IV ... 80
Mélanie Bazin, Ponteix, Grade IV ... 80
Louise Laforque, Lebret, Grade V ... 80
Cécile Gaulin, Sask, P.-Albert, Grade IV ... 79
Irène Gaulin, Sask, P.-Albert, Grade IV ... 79
Léonie Picard, Sask, P.-Albert, Grade III ... 79
Elise Beaurivage, Gravelbourg, Grade V ... 79
Nellie Morin, Laflèche, Grade IV ... 79
Simonne Piché, Laflèche, Grade V ... 78
Yvette Boral, Marcelin, Grade V ... 78
Alphonse Dubord, Ponteix, Grade III ... 78
Marie-Paule Lévesque, Ponteix, Grade III ... 78
Gracia Blanchette, Sask, P.-Albert, Grade III ... 78
Suzanne Bondy, Laflèche, Grade III ... 78
Cécile Lavoie, Gravelbourg, Grade V ... 77

Juliette Pard, Ponteix, Grade IV ... 77
Raymond Ethier, Gravelbourg, Grade V ... 77
Gabrielle Potvin, Ponteix, Grade V ... 76
Cécile Lavoie, Ponteix, Grade IV ... 76
Jeanne Tasset, Ponteix, Grade III ... 76
Emery Allard, Gravelbourg, Grade — ... 76
Wilfrid Dessureau, Wil.-Bunch, Grade IV ... 76
Gabrielle Verbist, Laflèche, Grade V ... 76
Iris Bourassa, Laflèche, Grade V ... 76
Yvonne Labrecque, Sinfall, Grade V ... 76
Marie-Luc Bagges, Sask, P. A., Grade III ... 75
Aimée Magnan, Bellegarde, Grade V ... 75
Rolande Audette, Gravelbourg, Grade V ... 75
Jeanne Monette, Laflèche, Grade III ... 75
Sarah Sirois, Laflèche, Grade V ... 75
Annette Tétrault, Laflèche, Grade V ... 75
Hubert Beaupré, Laflèche, Grade V ... 74
Jean Petit, Bellegarde, Grade V ... 74
Noël Bellefeuille, Gravelbourg, Grade V ... 74
Marie-Anne Rousselle, Gravelbourg, Grade V ... 74
Clara Sirois, Laflèche, Grade V ... 74
Anna Belisle, Laflèche, Grade V ... 74
Thérèse Bourbeau, Wolseley, Grade V ... 74
Stella Dupont, Ponteix, Grade V ... 74
Hubert Laprevost, Lebret, Grade IV ... 73
Alice Laprevost, Lebret, Grade V ... 73
Jeannette Gâvelle, Lebret, Grade II ... 73
Marthe Lafolle, Bellegarde, Grade V ... 73
Julienne Lalleur, Ponteix, Grade V ... 72
Guy Bouret, Lebret, Grade III ... 72
Thelma Boucher, Laflèche, Grade IV ... 72
Laura Houghtelart, Laflèche, Grade V ... 72
Palmire Prevost, Willow-Bunch, Grade III ... 71
Daisy Jekells, Lebret, Grade IV ... 71
Ethel Lemon, Gravelbourg, Grade V ... 71
Irène Desnoyers, Bellegarde, Grade III ... 71
Hélène Bourgeois, Bellegarde, Grade IV ... 71

(Suite à la page 12.)

Confession de Petits

Dans l'église, deux petits enfants
Troublés, recueillis, [illegible]
Se présentent, tout [illegible]
Pour redire au saint Tribunal
[illegible] leur [illegible] de péché.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Abbé [illegible]

Quelques Compositions

HISTOIRE D'UNE HIRONDELLE RACONTÉE PAR ELLE-MÊME

Les fenêtres de ma chambre étaient ouvertes et l'air frais du matin y pénétrait. Le léger murmure d'un ruisseau lointain se mêlait aux gazouillements des petits oiseaux nouvellement éclos. J'étais assise à ma table de travail et j'étais tout absorbée dans la contemplation de la nature. Tout à coup, j'entendis un léger "toc toc" qui venait du coin de mon carreau. Je regardai et je vis qu'une petite hirondelle s'y était perchée. Voyant cela, je fermai toute bien, et la prenant, je la mis sur mes genoux. "Voyons, petite inquiétude, raconte-moi ton histoire."

"Bien volontiers, dit-elle, mais je ne sais pas dire de belles choses."

"Je suis née à Prince-Albert, à côté du clocher du couvent. J'ai deux petites soeurs. Notre mère nous avait construit un petit nid bien chaud et bien moelleux. Les premiers jours où je ne voyais pas clair, je ne faisais pas grand bruit. Je n'ouvrais mon petit bec que pour recevoir la nourriture que notre bonne mère nous apportait.

Mais quand je vis clair, ce fut autre chose. Je ne pouvais rester tranquille; je sortais ma tête et faisais entendre de petits cris. Je voulais tout voir et tout connaître. C'était le printemps. Les pelouses commençaient à reverdir, les arbres étaient couverts de fleurs et les cultivateurs se mettaient bravement à l'ouvrage.

Un jour, j'entendis une voix bien douce qui disait: le printemps est arrivé; les petits oiseaux vont de nouveau égayer notre toit. Ma mère me dit que c'était Tante Présentation. Comme elle avait l'air bonne, cette chère Tante, et chaque fois que je la voyais, je ne cessais de la regarder.

Vers la fin de mai, nous prîmes notre vol. Comme nos ailes conduisaient, je m'élançais promis d'aller voir Tante Présentation. Alors, je me mis tout près de sa fenêtre. Elle était assise à son bureau de classe, en je pensais, sur des feuilles de papier. C'était des compositions. Vous devinez peut-être ce qu'elle faisait? Eh bien, elle corrigeait les compositions. Ce n'était certainement pas la première qu'elle lisait, car elle avait l'air fatiguée. Pauvre Tante Présentation, si vous voyiez comme elle travaille, vous seriez émus, et vous l'en aimeriez davantage.

Mais elle semble contente de ses petits neveux et petites nièces, car en répondant aux lettres, elle laisse parfois échapper de ses lèvres un sourire, quelquefois même une petite perle coule de ses yeux. Chaque jour, je l'égayais de mon chant, mais une petite hirondelle ne chante pas fort.

Si parfois elle a des peines, elle est consolée par ses neveux et nièces, qu'elle aime de tout son coeur et aussi tendrement qu'une mère aime ses enfants.

Ma douleur fut très grande quand nous quittâmes ce cher asile pour venir habiter la belle paroisse de Laflèche. Je m'y plais bien, mais jamais je n'oublierai Prince-Albert, et je garderai dans mon coeur le souvenir de cette chère Tante Présentation.

La petite hirondelle parlait depuis dix minutes. Elle avait l'air fatiguée. J'en étais émue jusqu'aux larmes. Je lui ai dit: "Si tu retournes voir Tante Présentation, dis-lui que les enfants de Laflèche l'aiment bien et s'appliqueront davantage à leurs compositions, et qu'ils désireraient qu'elle les aide à faire des progrès."

[illegible] tant qu'ils demeureront en l'école [illegible] toutes les pièces dont elle a besoin."

Ma première tâche, elle me donna un léger coup de bec et s'envola dans la prairie.

Lorine Hamon, grade IX,
Laflèche, Sask.

* * *

LE RÉCIT D'UNE HIRONDELLE

Fenêtre tout ensoleillée dans ma chambre, relevant la porte et jette ma fenêtre de [illegible] sur ma table; en chaque soir, je fais mes devoirs. Tout, un jour, vers d'un oiseau effrayé, quelques battements d'ailes, m'obligent à me tourner et j'aperçois une jolie petite hirondelle blottie dans un angle de ma chambre, voltigeant je la pris; ma fenêtre, l'obligeant ainsi à rester avec moi, et je lui dis:

"Oh! ma mie, quelle est donc la raison pour laquelle je te trouve chez moi?"

Un peu craintive, mais franche, elle répond: "Depuis deux jours je voyage, m'éloignant au lever du soleil, je me suis lancée à travers les campagnes, à travers ce monde mauvais, où tout n'est que mensonge et flatterie, afin de trouver à l'étranger plus de douceurs et d'amusement. Je volais à l'aventure et j'admirais le paysage splendide qui nous passage, au bout de mon aile, [illegible] les eaux des rivières, je me perchais sur la branche d'un arbre qu'une brise douce berçait mollement, le le chantais. Ensuite, reprenant mes ailes, j'allais danser parmi les fleurs et les insectes, j'étais l'être le plus heureux de cette terre. Mais hélas! mon état de jubilation, hélas! n'aura trop courte durée.

Le vol des airs, descendant rapidement du ciel empyré, pour fuir ce pâtre accompagné, perchée sur la branche d'un rosier, j'étais tout un buisson de bonheur. Soupçon demeurant dans l'herbe me fit sursauter. J'aperçus au bas de l'arbre une bête méchante guettant sa proie. Saisie de frayeur, mes ailes refusaient de m'emporter au loin, mais après plusieurs petits détours, je pus échapper du danger, non sans [illegible]. Ainsi, quelques-unes de mes belles plumes [illegible] les fuses et les épines. Épuisée par la fatigue et par la frayeur, je me suis réfugiée sous le feuillage d'un grand arbre. La' où, pour la première fois, depuis mon départ, j'ai regretté mon foyer où j'étais à l'abri de tout danger. Mais aussi qu'entends-je: un grand vent s'éleva, secouant les arbres. Une longue rumeur sortit des bas horizontaux, elle menait, augmentant le grondement sinistre et la tourmente s'abattit avec fureur. Les feuilles que le vent arrachait, tourbillonnaient, la foudre éclata, tombait, tout le ciel était en feu. Seule au milieu du bois, je me blottis contre le tronc d'un arbre. Je plaignais, je tremblais. Ah! mon chéri! si j'avais été dans la maison de ma petite maman! [illegible] mon ami, au coin de ma petite fenêtre. Lorsque le jour apparut, les rayons bienfaisants du soleil vinrent me chercher dans mon coeur une petite lueur de bonheur. Mon plumage séché et mes petites blessures disparues, je repris ma volée, mais cette fois, pour m'en aller chez moi, lorsqu'un coup de foudre rebattit derrière moi. Dieu me vint en aide: le méchant chasseur tout [illegible] manqua son coup et la foudre rompit une branche d'arbre non loin de moi. Folle de douleur, je filai droit mon chemin, ne sachant où me réfugier; cette fenêtre entr'ouverte m'a servi de refuge et m'a sauvé la vie.

Accourant à ma table, je regardai la pauvre hirondelle, qui, en effet, paraissait faible et épuisée; je lui procurai les soins les plus tendres et, lorsqu'elle fut guérie, la prenant dans mes mains, je l'embrassai en lui souhaitant un bon voyage, et la lâchai au vol par la fenêtre d'où elle reprit gaiement et avec hâte le chemin de la maison paternelle.

Et maintenant, restée seule, après le départ de l'hirondelle, je pense aux jeunes âmes qui, comme cet oiseau errant, quittèrent leur foyer pour trouver à l'étranger plus de douceurs mais qui, hélas! trouvent les dangers du monde et y périssent.

Sérilda Dupuis, grade VI,
Couvent Jésus-Marie,
Gravelbourg, Sask.

* * *

L'HIRONDELLE

Elle est entrée ce matin d'un seul bond, docile, sautillant, chantonnant, par ma fenêtre entr'ouverte, sur ma petite fenêtre, en gazouillis légers et à la chevelle blanche. Lorsqu'elle fut en vol, elle prenait un ton de surprise, et prenait son vin; vint se poser sur ma table de travail, entre le mur et ma pile de livres.

Je profitai de cet instant pour lever le volet et lui annoncer: "Petite messagère du printemps, tu es emprisonnée! Mais n'aie pas peur; je te demande que ton histoire comme rançon."

L'hirondelle semble comprendre, car elle garda silence, regardant ainsi de sa tirelette, attendit que je sois assise et, se posant le long de mon pupitre, elle me dit:

"Partie d'un beau pays, où les fleurs sont toujours épanouies, où les abeilles butinent constamment et où le soleil se lève, radieux, sous un ciel sans nuages.

C'est une contrée merveilleuse! Ce qui m'a incitée pas de venir chaque année dans mon village natal.

Je suis courageuse, et peu soucieuse de la vie. Je ne crains pas de traverser mers et montagnes pour venir ici, car mon village m'a attirée à son grand air.

Maintenant, laisse-moi partir; j'ai un nid à préparer."

J'ouvris le volet fidèle, ma petite protégée. L'hirondelle, elle me salua d'un petit cri et disparut.

Madeleine Larose, grade IX,
Couvent Jésus-Marie,
Gravelbourg, Sask.

* * *

L'AMIE DE MON CHOIX

J'ai plusieurs camarades à l'école, parmi lesquels je voudrais me choisir une amie. Il faut qu'elle soit bien, sage, pieuse, obéissante, polie, et surtout sincère, fidèle pas ceux d'une que d'un coeur ni qui puisse trahir à tout moment.

Si je choisis une amie qui est médisante, je deviendrai méchante; mes moeurs. Si j'en choisis une qui est bonne, sa vertu déteindra sur moi. Il y a un proverbe qui dit: "Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es."

Mattie Tessier,
Grade VI.

* * *

L'AMIE DE MON CHOIX

L'amie que je désire avoir est une âme douce et taillante à son ou corps. Pour les voir au caractère franc et gai, d'une sincérité intègre.

Qu'elle soit honnête, de bonne humeur, assez studieuse, douce et réservée dans ses catégories.

Qu'elle soit affectueuse pour ses compagnes et que jamais elle ne soit mauvaise.

Qu'elle soit bien pieuse. Voilà l'amie de mon choix.

Régina Poirier, grade 8,
Couvent Jésus-Marie,
Gravelbourg, Sask.

* * *

L'AMIE DE MON CHOIX

Ce que me ferait bien plaisir, ce serait d'avoir une amie à peu près de mon âge. Un fouine polie à une qui soit sincère et ait un bon caractère. Une amie qui ne ferait pas parler d'elle par tout le monde, et qui se conduirait pas les autres qui me plaisait beaucoup.

J'aimerais bien qu'elle soit appliquée en classe et qu'elle sache ses leçons; cela ferait plaisir à la maîtresse.

Une amie bonne et pieuse pour que le monde est celle que je voudrais trouver.

Par exemple, je ne voudrais pas qu'elle manque de franchise, le mensonge est si odieux! Une jeune fille menteuse est détestée de tout le monde.

Je la choisirais très obéissante à ses parents, ses supérieurs, car l'on sait bonté de la voir répondre sans politesse aux personnes à qui le respect est dû.

Marie-Anne Grégoire, grade 6,
Willow-Bunch, Sask.

Convent de l'Enfant Jésus

(Noms par rang de mérite.)

GRADE I

Albert Ste-Marie
Laurence Beaudry
Armand Durocher
Marguerite Borg
Lucile L'Heureux
Joseph Guérer
Léonie L'Heureux
Millie Langley
John Arnaud
Gaston Fouda

GRADE II

Thomas O'Donnell
Jeanne Larre
Edmond Bellanger
George Bélanger
Emma Lesard
Reggie Herodicle
Wilfrid Arnaud
France Lafrenière

GRADE III A

Earl Beaudry
Edmond Bernier
Paul Le Houef
Raymond Soberin
Laure L'Heureux
Claire Brunet
Ralph Benoit

GRADE III B

Bertha Laffamme
Eugène Lambert
Kathleen Phillips
Nora Metcalf
Léo Herodicle
Thérèse Turenne

GRADE IV

Bonnie Arnaud
J.-Baptiste Larre
Lucille Lessard
Raymond Hounsel

GRADE V

Léo Brunin
François Larre
Geneviève Lafrenière
Blanche Turenne

GRADE VI

Marie Arnaud
Albertine Le Houef
Marie Roy
Gordon Hickey

GRADE VII

Claire Lambert
Marie Leduc
Gladys Huisaleat
Kathleen Leslie
Léo Beaudry
Georgette Morissy
Bertha Nadon

GRADE VIII

Lilianne Le Houef
Agnès Nadon
Marion Bell
Juanita Pollard
Juliette Denis
Betsile St-Amant

GRADE IX

Marie Larre
Hélène Bessler
Madeleine Mesko
Bernadette Hébert
Evelyn Morrissey
Tom McMahon
Lucienne Denis
Yvonne Pollard
Margaret Hansler
William Lafrenière

North Battleford

Quelques Compositions

L'AMIE DE MON CHOIX

Je sais donc, me disais-je, que de mes amies quelle sera celle aimée? Sera-t-elle une personne qui se fâchera pour un petit rien? qui boudera comme un bébé? qui ne travaillera pas en classe? qui ne fera jamais ses devoirs et ne saura jamais ses leçons? qui se fera voir tout partout?...

Non. L'amie que je désire prendre, c'est celle, au contraire, qui sera un caractère doux et paisible, qui aimera ses parents et les respectera, qui travaillera de son mieux en classe et qui obéira à tout ce que ses supérieurs lui commanderont. Je veux en plus que mon amie soit pure, que son regard soit calme et serein, laissant deviner la limpidité de son âme et que son cœur soit doux et bon, cache toujours dans la prière la paix et la force pour soutenir les luttes de cette vie.

Cette jeune fillette sera mon amie.

Jeanne Albert, grade 8,
Couvent de Notre-Dame,
Ponteix, Sask.

* * *

L'AMIE DE MON CHOIX

S'attacher à un ami pour ses qualités extérieures, c'est comme acheter un livre pour sa couverture; il faut voir bien plutôt dans le choix de ses amis.

J'en désirerais une qui ait un bon caractère, qui lui permettrait que ne se refuserait toujours que dans les bornes de la modestie chrétienne. Une compagne qui est charitable, a mon appréciation, le beau titre d'amie. Je voudrais de plus que mon amie soit discrète, c'est-à-dire que je pourrais lui raconter mes peines et être certaine que le bon Dieu, elle et moi serions seuls à connaître ces petites histoires.

Malheureusement, les plus meilleures même ont des petits défauts. Cependant je ne choisirais pas pour amie une orgueilleuse, qui serait constamment en grabuge avec ses compagnes, et une personne qui [illegible] de [illegible] jamais [illegible] de bien de telles compagnes.

Léonnie Cadieux, grade 8,
École Marcelin.

* * *

LETTRE

Ma chère marraine,

Je sais bien, chère marraine, que vous n'oubliez pas votre Marguerite. Je vous assure que je ne vous oublie pas. "Vous n'avez pas une bonne marraine comme moi, vous autres?" Je sais bien que vous êtes incomparable. Votre lettre en est une preuve. Vous êtes bien bonne de m'envoyer un portrait de ma marraine. Ce serait pour moi l'objet le plus cher au monde. N'est-ce pas que vous ne me refuserez pas cela, je le placerai sur mon bureau dans ma chambre et tous les soirs, avant de me coucher, je vous embrasserai et je vous parlerai. Oh! que ça va être fin! J'ai hâte que ma fête arrive. En attendant, laissez-moi vous embrasser de tout mon cœur.

Votre filleule,
Marguerite Dumas, grade 8,
Gravelbourg, Sask.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Chère marraine,

Cette semaine, toute joyeuse, je m'en allais à la poste, et quelle fut ma surprise, en ouvrant ma boîte de voir une jolie petite lettre de ma marraine, et je vous dis que j'ai été pressée de l'ouvrir. Je l'ai lue avec empressement, elle disait de choisir un cadeau pour mon anniversaire. Que vous êtes bonne, chère marraine, pour moi.

Je crois que le mieux est un joli livre de messe. N'est-ce pas que mon choix n'est pas trop vilain. Je le prendrai chaque dimanche, et je ne vous oublierai pas dans mes prières. Je vous remercie du fond de mon cœur, de votre bonté, et je vous promets d'être bien gentille pour que vous soyez toujours fière de votre petite filleule, qui vous aime bien.

Eva Léger, grade 5,
Laflèche, Sask.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Très chère marraine,

Depuis si longtemps que j'attendais une lettre de vous! Vous êtes si bonne pour moi. Un jour que mon petite sœur était allée à la poste, elle vit une lettre adressée à mon nom. Elle était contente pour moi. Vous m'avez pas oublié. [illegible] ça comprit quand vous m'écrivez. J'étais bien contente, et cela me faisait plaisir de lire cette jolie lettre.

Vous m'avez demandé ce que je désirais pour ma fête. J'ai pensé à cela et je désirerais avoir un portrait de la sainte Vierge. Vous êtes bien bonne de me demander ce que je voudrais pour ma fête. C'est bien avantageux d'avoir une marraine comme vous.

J'aime à aller à l'école, je suis dans le grade 4. Je pense qu'après les vacances que je vais aller dans le grade 5. J'espère recevoir une lettre qui me fera autant de plaisir que la dernière.

De votre petit filleule qui vous aime beaucoup.

Claire Lapointe, grade 4,
Willow-Bunch, Sask.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Ma chère marraine,

Je voudrais bien avoir pour ma fête une belle grande poupée.

J'aurais tout de plaisir à l'habiller. Je lui ferais de jolies robes, car j'aime beaucoup la couture. J'en prendrai bien soin et ce sera ma dernière.

Je deviens grande. Je suis au couvent de Sion et j'aime bien cela. Je suis dans le grade 3 pour le français.

Il y a longtemps que je vous ai vue. Je serais contente si vous veniez me voir.

Chère marraine, je vous remercie de m'avoir demandé ce que je voulais pour ma fête. En retour, je vais bien prier le bon Dieu pour vous.

Votre petite filleule,
Edmée Pérard, grade 3,
Acad. de Sion, Prince-Albert.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Chère marraine,

Je vous écris une petite lettre pour vous remercier de vos bonnes nouvelles. J'aime toujours vos lettres, car je sais que marraine m'aime beaucoup; moi aussi je l'aime et je garde une grande place dans mon cœur pour elle. Tous les jours, je dis une petite prière pour vous, chère marraine, afin que le bon Dieu vous donne la santé. Vous me demandez ce que je désire pour mon cadeau. Je n'ose presque pas le dire. Achetez-moi, s'il vous plaît, un joli surplis avec une dentelle, car je suis un enfant de chœur. Je le mettrai pour la première fois au jour de ma fête. Je serai bien bon garçon après cela. Je vous remercie, chère marraine.

Votre petit filleul,
Guy Morel, grade 3,
Lebret, Sask.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Madame Corinne Granger,
Willow-Bunch, Sask.

Très chère marraine,

L'autre jour, quand j'ai été à la poste, j'ai vu dans la boîte une lettre adressée à mon nom. Sur la lettre, vous me demandiez ce que je veux pour ma fête. Ma bonne marraine, je veux une belle bague avec une belle grosse pierre rouge dessus.

C'est très généreux de votre part de m'offrir quelque chose pour ma fête. Merci, chère bonne marraine.

Votre petite filleule,
Palmyre Provost, grade 3,
Willow-Bunch, Sask.

* * *

Chère marraine,

Voici ma fête qui approche et je viens vous demander un petit cadeau. Savez-vous lequel? Ça fait si longtemps que je désire une plume-fontaine, toute brune. Auriez-vous la bonté de m'en donner une?

Je vous écrirais toutes sortes de belles choses pour vous témoigner ma reconnaissance et pour vous dire combien je vous aime de tout mon cœur. Je vous remercie beaucoup de la bonté que vous avez eue pour moi, en me demandant quel cadeau je désirais pour mon anniversaire qui est le 3 juin.

Je vous dis au revoir en vous embrassant bien tendrement.

Votre petite filleule,
Jeanne Beaudry, grade 4,
Laflèche, Sask.

* * *

Ma chère marraine,

Je viens vous demander une grande faveur pour ma prochaine fête le 14 mars. J'aimerais un petit bicycle, mais si vous préférez m'envoyer autre chose, vous êtes libre. Tout ce qui vient de vous me fait plaisir.

Bonsoir.
Votre filleul,
Eugène Labrosse, grade 3,
Marcelin, Sask.

* * *

LETTRE A MA MARRAINE

Ma chère marraine,

Je vous réponds à la lettre que vous m'avez envoyée pour me demander quel cadeau je préférais pour l'anniversaire de ma naissance. Le cadeau que je préfère, ce sont de grandes culottes, mais je pense que ça va coûter cher. Si ça coûte trop cher, vous m'achèterez une belle montre en or. Je serai content.

Votre petit filleul,
Euclide Bourgeois, grade 3,
Bellegarde, Sask.

Trait d'humilité

Un jour, qu'on faisait allusion devant le saint curé d'Ars aux différentes dignités qui lui avaient été conférées:

—Oui, répondit-il, je suis chanoine honoraire par la trop grande bonté de Monseigneur, chevalier de la Légion d'honneur par une méprise du gouvernement, et berger d'un âne et de trois brebis par la volonté de mon père.

—Le soleil n'attend pas qu'on le prie pour faire part de sa lumière et de sa chaleur. Fais de même tout le bien qui dépend de toi, sans attendre qu'on te le demande.

* * *

—Il y a un spectacle plus grand que la mer, c'est le ciel; il y a un spectacle plus grand et plus beau que le ciel, c'est l'intérieur d'une âme.

Jeudi Saint

L'Eucharistie est le prodige et le trésor suprême de l'amour de Notre Seigneur Jésus-Christ ici-bas. Il n'y a qu'un seul [illegible] de la puissance [illegible] et infinie. [illegible] Christ [illegible] tout entier [illegible] Concile de Trente [illegible] l'homme [illegible] à l'autel à la table de communion [illegible] [illegible]

Que deviendra mon enfant?

C'est la question que toute mère se pose en contemplant le gentil bébé qu'elle tient dans ses bras.

Mamans, voulez-vous la réponse? Votre enfant sera ce que vous le ferez.

Sera-t-il pieux?

Oui, si dès que sa langue se délie, vous lui faites bégayer Jésus, Marie, Joseph; si vous lui apprenez à offrir son cœur et sa journée à son ange gardien.

Oui, il sera pieux, si tout en vous lui révèle une piété solide, douce et gaie, une piété qui s'alimente fréquemment à la Table sainte.

Sera-t-il loyal?

Oui, si vous stigmatisez le mensonge et l'hypocrisie comme une honte et une déchéance; si vous inspirez à votre enfant la franchise et la loyauté; si vous êtes avec lui et avec les autres simple et vrai en tout.

Sera-t-il courageux dans la vie?

Oui, si vous lui retranchez les douceurs qui amollissent, si vous lui inspirez le goût du travail et de l'effort, si vous l'habituez à se contenter de peu, à ne manger qu'aux repas, à faire à table des sacrifices, à s'attacher au devoir journalier, avec méthode, fidélité et entrain, à puiser ses forces dans la communion fréquente.

Sera-t-il un franc citoyen, un vrai chrétien?

Oui, si vous savez l'élever, c'est-à-dire le faire monter au-dessus du terre à terre, de l'égoïsme, et se faire un idéal. Inspirez-lui le désir de s'instruire, faites vibrer son âme à tout sentiment noble, soufflez-lui au cœur une passion profonde pour notre histoire, notre sol, nos traditions, nos droits, notre patrie. Mais surtout, inspirez-lui l'honnêteté, le respect de lui-même, l'amour pratique de Jésus-Christ et de l'Église. Faites-le communier souvent; vous aurez élevé votre enfant jusqu'au sommet de la vraie grandeur, jusqu'à Dieu.

Que deviendra votre enfant? A vous, mamans, de répondre.

D. P.

Quiproquo

Au commencement du siècle, au collège de Nicolet, celui qui nous enseignait l'anglais était un brave ecclésiastique irlandais qui apprenait, en retour, le français et qui était tout glorieux quand il réussissait avec emphase en allant au réfectoire, avec son index dirigé vers l'estomac:

"—Oh! je suis bien plein!
"—Pas trop, repartaient les espiègles, qui l'écoutaient en s'étouffant de rire.

Et lui d'insister en répétant:
—Oh! oui, je suis faim, bien faim!"

(Souvenirs d'un septuagénaire.)

L.-G. BARTHE.

Nos écrivains en herbe

- Emma Magnan, Bellegarde, Grade V ... 71
- Geo.-Emile Lamière, W.-Bunch, Grade IV ... 71
- Hélène Le Bayet, Willow-Bunch, Grade IV ... 71
- Jeanne Caslin, Laflèche, Grade IV ... 71
- Jeannette Berthiaume, Laflèche, Grade V ... 71
- Tertillé Morissette, Laflèche, Grade V ... 71
- France Charbonneau, Wil.-Bunch, Grade IV ... 71
- Marcel Privée, Ponteix, Grade III ... 70
- Philomène Huel, St-Louis, Grade V ... 70
- Mary Ann Koen, Montmartre, Grade — ... 70
- Pauline Chevrier, Gravelbourg, Grade IV ... 70
- Marcel Blény, Bellegarde, Grade IV ... 70
- Elodie Gagné, Willow-Bunch, Grade IV ... 70
- Eveline Cabarteaud, Wil.-Bunch, Grade V ... 70
- Jeanne Beaudry, Laflèche, Grade IV ... 70
- Benoit Cantin, Laflèche, Grade V ... 70
- Eugène Labrosse, Marcelin, Grade III ... 70
- Louis Gingras, Sonnhill, Grade V ... 69
- Liane Belliveau, Wolseley, Grade III ... 69
- Hélène Poirier, Laflèche, Grade V ... 69
- Henri Périgny, Laflèche, Grade V ... 69
- Louise Poireau, Bellegarde, Grade IV ... 69
- Alice Lecours, Lebret, Grade III ... 69
- Antoine Perrin, Montmartre, Grade III ... 69
- Albert Landry, Marcelin, Grade III ... 69
- Léonie Martin, Marcelin, Grade V ... 69
- Marie Roch, Sonnhill, Grade V ... 69
- Elvira Bourassa, Laflèche, Grade V ... 68
- Léonie Chrétien, Laflèche, Grade III ... 68
- Eva Cormeau, Laflèche, Grade III ... 68
- Elizabeth Gaudry, Willow-Bunch, Grade IV ... 68
- Anne-Marie Le Bayet, W.-Bunch, Grade IV ... 68
- Denise Deperreault, Willow-Bunch, Grade IV ... 68
- Anna Chouinard, Wauchope, Grade V ... 68
- George Coulet, Fenton, Grade — ... 68
- Patrick Huss, Lebret, Grade III ... 68
- Albert Labonté, Marcelin, Grade V ... 68
- Donald Delage, Laflèche, Grade V ... 67
- Yvonne Lagassé, Laflèche, Grade III ... 67
- Berthe Nelson, Bellegarde, Grade IV ... 67
- Estelle Bachand, Sion, P.-Albert, Grade III ... 67
- Champlain Deshayes, Wauchope, Grade V ... 67
- Dolores Durand, Willow-Bunch, Grade III ... 67
- Marcel Lapointe, Marcelin, Grade — ... 67
- Maurice Boucher, Marcelin, Grade III ... 67
- Florence Lemay, Marcelin, Grade III ... 66
- Marguerite Bonville, Laflèche, Grade IV ... 66
- Madeleine Lewis, Laflèche, Grade IV ... 66
- Jos. Jacques, Laflèche, Grade IV ... 66
- Cécile Sylvestre, Bellegarde, Grade III ... 66
- Annette Gagné, Bellegarde, Grade III ... 66
- Laurent Boudreau, Gravelbourg, Grade V ... 66
- Bernadette Chouinard, Wauchope, Grade V ... 66
- Armand Genest, Wauchope, Grade V ... 66
- Adolphe Martel, Willow-Bunch, Grade III ... 66
- Damase Chouinard, Wil.-Bunch, Grade III ... 65
- Noëlla Perreau, Montmartre, Grade III ... 65
- Edith Desmarais, Bellegarde, Grade III ... 65
- Léa Picard, Bellegarde, Grade IV ... 65
- Hélène Morin, Bellegarde, Grade III ... 65
- Annette Provost, Willow-Bunch, Grade IV ... 65
- Germaine Simard, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Agnès Sicotte, Laflèche, Grade IV ... 65
- Louise Côté, Laflèche, Grade IV ... 64
- Béatrice Bellefleur, Willow-Bunch, Grade IV ... 64
- Jean Escaravage, Wauchope, Grade III ... 64
- Joseph Dudeval, Fenton, Grade IV ... 64
- Bernadette Beaulieu, Montmartre, Grade IV ... 64
- Louise Allain, Ponteix, Grade IV ... 64
- Rose-Eva Comeau, Montmartre, Grade III ... 64
- Angéline Holley, Marcelin, Grade III ... 64
- Henri Pinet, Laflèche, Grade IV ... 63
- Armand M., Bellegarde, Grade III ... 63
- Maurice George, Bellegarde, Grade IV ... 63
- Salomon Hounsel, Bellegarde, Grade IV ... 63
- Germaine Thériault, Wauchope, Grade V ... 63
- Edgar Renault, Wauchope, Grade V ... 63
- Suzanne —, Wauchope, Grade III ... 62
- Lilianne Goulet, Montmartre, Grade III ... 62
- Lucie Scanland, Ponteix, Grade IV ... 62
- Laetitia Fournier, Montmartre, Grade III ... 62, Grade IV ... 62
- Jeanne Beaudoin, Laflèche, Grade IV ... 62
- Florence McCabe, Laflèche,
- Maurice Morin, Bellegarde, Grade III ... 62
- Charles Mason, Bellegarde, Grade III ... 62
- Charles Escaravage, Wauchope, Grade IV ... 62
- Gertrude Giguère, Wauchope, Grade III ... 62
- Cécile Noël, Willow-Bunch, Grade III ... 62
- Estelle Bainville, Willow-Bunch, Grade III ... 62
- Omer Fournier, Montmartre, Grade IV ... 61
- Marie Hounsel, Bellegarde, Grade III ... 61
- Gaston Thomasset, Bellegarde, Grade IV ... 61
- Etienne Thomas, Wauchope, Grade IV ... 61
- Emma Leroy, Montmartre, Grade IV ... 61
- Estelle Légaré, Willow-Bunch, Grade III ... 61
- Anita Granger, Willow-Bunch, Grade III ... 61
- Noël Mouette, Bellegarde, Grade IV ... 60
- Jules Nelson, Bellegarde, Grade IV ... 60
- Euclide Bourgeois, Bellegarde, Grade IV ... 60
- Paul Georges, Bellegarde, Grade IV ... 60
- Alcide Sylvestre, Bellegarde, Grade III ... [illegible]
- Bernadette Lavallée, Wil.-Bunch, Grade III ... [illegible]

* * *

Compositions reçues le 18 mars

- Edgar Moreau, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Victor Robin, Carlton, Grade V ... [illegible]
- Alma Potra, Wolseley, Grade III ... [illegible]
- Thérèse Ayotte, Wolseley, Grade III ... [illegible]
- Gabriel Joly, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Hervé Moreau, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Alex. Sabaka, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Laurent Bouvenel, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Gordon Srigley, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Yvonne Mercereau, Carlton, Grade V ... [illegible]
- Hortense Robin, Carlton, Grade IV ... [illegible]
- Gérard Joly, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Alice Chareut, Forget, Grade V ... [illegible]
- Henri Légaré, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Gérard Lavallée, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Auguste Robin, Carlton, Grade III ... [illegible]
- Philip Sabaka, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Charles Brûlé, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Rex Kruisch, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- J.-Ode Gagné, Willow-Bunch, Grade V ... [illegible]
- Marguerite —, Forget, Grade IV ... [illegible]
- Virginia Stephens, Forget, Grade III ... [illegible]
- Alphonse Gagné, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]
- Alcide Starts, Willow-Bunch, Grade IV ... [illegible]

La Jeunesse

Tout le plaisir de vivre est tenu dans vos mains,
O jeunesse joyeuse, ardente, printanière,
[illegible]

Comtesse de NOAILLES.